

## DEUX CENT VINGT-CIN- QUIÈME ANNIVERSAIRE DU FRÈRE DIDACE PELLETIER

1699-1925

Nous avons déjà décrit la vie intérieure et les œuvres vertueuses du Frère Didace Pelletier. Après avoir fait admirer la beauté de son âme sainte, nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur en ce 225<sup>e</sup> anniversaire de sa mort de mettre sous ses yeux le portrait physique de notre Récollet. Nous aimons en effet à connaître et à nous représenter les saints tels que les voyaient leurs contemporains et à retrouver jusque dans l'enveloppe mortelle qui cache leur âme aux yeux des humains comme un rayonnement de leur beauté intérieure. Il est très facile de nous accorder cette satisfaction à l'endroit du Frère Didace; déjà ses contemporains ont eu à cœur de conserver les traits de celui qu'ils vénéraient à l'égal d'un saint, et le portrait qu'ils ont pris de son vivant est venu jusqu'à nous. Ils avaient certainement l'intention, en faisant prendre son image, d'exprimer par là leur conviction à l'égard de la sainteté du Frère Didace et à ce titre l'étude et l'histoire des portraits du serviteur de Dieu seront très utiles au but que nous poursuivons.

Nous connaissons deux types de portraits du Frère Didace: le premier est son vrai portrait, celui qui nous permet de voir encore aujourd'hui la physiologie du Frère; le second est fantaisiste quant à la ressemblance extérieure, mais singulièrement expressif quant à la sainteté de notre Récollet. Le premier portrait doit être celui dont parle le Père Joseph Denis dans sa lettre au Procureur des Récollets à Rome: "Voilà, mon Très Révérend Père, un petit abrégé de sa vie auquel j'ai prié le Vénérable Frère Pascal Daulé, procureur général de toutes nos missions de la Nouvelle-France à Paris, d'y joindre une de ses estampes qui est sa véritable effigie, l'ayant fait tirer de son vivant faisant faire un tableau de Saint Pascal Baylon.

Pourquoi les Récollets choisirent-ils à cette occasion le Frère Didace plutôt qu'un autre? La raison paraît bien être que cela leur permettait, sans alarmer son humilité, de conserver les traits de celui qui jouissait parmi eux de la réputation d'un saint et qui leur rappelait par ses vertus celui qui fut lui aussi un humble Frère et un grand saint dans la famille franciscaine, saint Pascal Baylon.

Le "vrai portrait" que nous possédons du Frère Didace, a été gravé à Paris par Jean-Baptiste Scotin. Ce graveur était fils de Gérard Scotin, graveur lui-même, dont le père Pierre Scotin était sculpteur. Les auteurs de biographies ou de travaux sur la gravure et sur les arts disent que Gérard Scotin était d'origine flamande. En 1655, travaillant à Paris pour le roi, il y épousa Geneviève Baillet dont il eut plusieurs enfants; il mourut dans la même ville le 16 novembre 1715. Deux de ses fils suivirent la profession du père: Gérard Jean-Baptiste, qui signait ses œuvres: G. J.-B. Scotin, quelquefois aussi Scotin l'aîné ou major, et Jean-Baptiste Scotin le jeune ou minor, né le 9 juillet 1678; c'est celui-ci qui a gravé le portrait du Frère Didace.

La gravure exécutée par cet artiste mesure sept pouces et sept lignes de hauteur, cinq pouces et sept lignes de largeur. Elle représente le Frère Didace debout, un peu incliné; sa main droite soutient une tête de mort, tandis que la gauche est étendue sur la poitrine; devant lui est une table qui supporte sur un socle un grand crucifix. Sur le coin le plus saillant de la table, l'auteur a gravé son nom: J.-B. Scotin. Il est aisé à lire sur une photographie de la grandeur de l'exemplaire conservé à Paris, cependant ce détail, bien digne d'être noté, ne paraît pas avoir été remarqué.

D'après la gravure de Scotin, le Frère Didace est de taille moyenne et d'une puissante carrure. Les mains habituées des le jeune âge aux durs travaux, sont fortes et grandes; ses traits, réguliers, expriment le calme de l'âme, la bonté et la fermeté. Son front, que des rides commencent à plisser, est encadré de cheveux épais et légèrement ondulés; au bas du portrait on lit cette légende qui fait partie intégrante de la gravure exécutée par Scotin: "Le vrai portrait du très Religieux Fr. Didace Pelletier, Fr. lui Récollet, natif de Sainte-Anne en Canada, mort en odeur de sainteté dans la mission de la Nouvelle-France, le 21 février 1699, âgé de 41 ans et 20 de religion, et que Dieu honore par plusieurs miracles."

On ne connaît jusqu'à présent que deux copies authentiques et anciennes du portrait gravé par Scotin. L'une vient du couvent des Récollets de Québec, l'autre est conservée au

département des estampes de la Bibliothèque Nationale de Paris. La première curieusement ou mieux providentiellement conservée, a fait connaître la seconde et voici comment. Ecouteurs Monsieur Georges Frédéric Baillargé, de Québec, ex-député ministre des travaux publics au Fédéral. "En 1885, mon oncle Louis de Gonzague (Baillargé) auquel j'avais demandé la permission de faire photographier divers portraits de famille qu'il a en sa possession, me les apporta avec un autre qu'il me présenta en disant: en voici un; c'est le portrait du Frère Récollet Didace Pelletier; mon père l'a ramassé dans le jardin de sa maison de la rue Sault-au-Ratelot à la basse-ville (de Québec), le 7 septembre 1796, lendemain de l'incendie de l'église et du couvent des Récollets. Au moment de l'incendie un vent du sud-ouest, très fort, éleva, et transporta jusqu'à la basse-ville des bardeaux enflammés et beaucoup de feuilles détachées des livres et manuscrits. Sur l'une de ces feuilles était gravé ce portrait du Frère Didace."

"La gravure dont un des coins a été entamé par le feu, est très bien exécutée, elle représente le religieux dans l'attitude de la prière, devant un crucifix, la main droite tenant un crâne et la main gauche reposant sur la poitrine... En 1886, Monsieur Louis de Gonzague Baillargé ayant appris que son ami M. l'abbé Raymond Casgrain devait, vers la fin de l'année, se rendre à Paris, le pria de passer chez lui, dans l'espoir qu'il pourrait obtenir quelques renseignements au sujet du Frère Didace représenté sur la gravure."

M. l'abbé Casgrain répondit au rendez-vous et examina la gravure qu'il trouva très belle et qui avait, a-t-il écrit, "huit pouces de hauteur sur six de largeur" il promit à M. Baillargé de faire à Paris des recherches tant sur le sujet de la gravure que du personnage qu'elle représente. Etant à Paris, durant l'hiver de 1886 à 1887, le célèbre historiographe canadien n'oublia pas sa promesse. "Je courus à maintes reprises, raconte-t-il lui-même, les boutiques des bouquinistes, mais sans le moindre succès. Enfin, j'allai consulter la riche collection d'estampes de la Bibliothèque Nationale et à ma grande satisfaction j'y trouvai une copie admirablement bien conservée du bon Frère Didace dont je fis prendre immédiatement plusieurs photographies."

Or, ces photographies emportant avec elles la preuve de leur authenticité, c'est le sceau de la Bibliothèque Impériale, aujourd'hui Bibliothèque Nationale imprimé sur l'original, il doit se trouver sur tous les vrais portraits du Frère Didace reproduits sur les photographies apportées en Canada par l'abbé M. Casgrain. Ce sceau, de forme ovale, se trouve placé au-dessous et près de la main droite, en partie sur le bout de la manche de l'habit du Frère, en partie sur l'inscription écrite au bas du portrait.

Il nous est donc permis, après plus de deux cents ans de contempler encore la vraie physiologie du Saint Frère Didace. Le peuple canadien-Français, qui aime à conserver le souvenir et les traits de ses grands hommes, possède les traits et peut garder le souvenir de ce Récollet dont il doit être fier, puisqu'il est le premier canadien-Français mort en odeur de sainteté sur la terre canadienne. Or, un saint n'est-il pas la gloire la plus pure comme la plus grande et la plus impérissable d'un peuple? Le peuple canadien-français peut donc à juste titre placer le portrait du Frère Didace Pelletier parmi et même avant bien d'autres qui ornent sa galerie nationale.

Les personnes qui veulent posséder ce portrait (grand ou petit) n'ont qu'à écrire au Révérend Père Vice-Postulateur O. F. M. 33, rue de l'Alverne, Québec.

Il tient à la disposition de tous, les articles suivants, qui doivent être soldés aux prix ci-dessous notés, sauf si la pauvreté n'en excuse car le Révérend Père Vice-Postulateur se fait un bonheur de donner gratuitement. Mais ceux qui ont reçu les biens terrestres des mains de la Divine Providence, doivent l'aider à payer au moins ses frais d'impression, de tarif postal, etc. de là les prix suivants uniformes, qui sont les plus bas prix:

- 10—La grande Vie illustrée du Frère Didace, Récollet, 60 sous par la poste, 75 sous.
- 20—Petites images du Frère Didace, sur papier de soie, pour les malades 1 sou pièce.
- 30—Image-portrait du Frère Didace, avec prière indulgencière demandant

## CREATION D'UNE GOUTTE DE LAIT

Le Conseil du Cap qui a déjà voté un crédit de \$1,000.00 pour sa fondation prendrait une décision finale.

### MORTALITE INFANTILE

Cap de la Madeleine, 9.—A la séance du conseil du Cap de la Madeleine, ce soir, on tentera de faire un pas de plus dans l'établissement d'une Goutte de Lait et d'une Association Maternelle pour combattre contre la mortalité infantile dans notre municipalité.

Le dernier budget voté par la ville affecte \$2,175.00 pour le service d'hygiène municipal et particulièrement une somme de \$1,000.00 pour une Goutte de Lait.

La Goutte de Lait se trouve décidée en principe. Il reste à lui nommer un titulaire.

La nécessité d'une telle œuvre est indiquée par les dernières statistiques sur les naissances et décès d'enfants dans la municipalité du Cap. C'est la première fois que l'on recueille ainsi ces statistiques. Elles portent sur la paroisse Ste-Famille et cette partie de la paroisse Ste-Marie qui se trouve dans les limites de la municipalité.

Dans ce territoire, les naissances ont été en janvier dernier de 37. Il y a eu quatre décès d'enfants de 0 à 1 an. Ceci donne un taux de 108. Il y a eu un décès par gastro-entérite, soit un taux de 27. Les décès pour causes prénatales ont été de 2, soit un taux de 54.

Les progrès que l'on peut faire contre la mortalité infantile au Cap sont indiqués par les statistiques. On voit que la mortalité infantile qui fut de 263 par mille naissances en 1920, de 208 en 1921, est tombée à 180 en 1922 et 181 en 1923.

## MONUMENTS DE GLACE

Les visiteurs qui se rendront à Québec à l'occasion du carnaval pourront admirer un grand nombre de monuments dressés un peu partout comme par enchantement.

La ville en a fait construire un certain nombre, particulièrement en face de l'hôtel de ville, et dans la côte de la Montagne et un grand nombre de maisons d'affaires n'ont pas même attendu cet exemple pour décorer la façade de leurs édifices. Le dernier en date est celui qui a été inauguré hier au club automobile. En l'espace d'une journée, l'on a réussi à ériger une superbe clôture d'un joli travail artistique et une porte surmontée d'un fronton vraiment remarquable. La principale décoration de ce fronton est une luxueuse limousine, munie de phares, de pare-chocs, de poignées de portes, sans oublier le calorimètre au sommet du radiateur. Tout ceci est en glace, sauf la petite plaque d'acier avec le monogramme du club.

## ASSEMBLEE REMISE

AUX ACTIONNAIRES DU "BIEN PUBLIC"

Par suite de circonstances incontrôlables l'assemblée générale des actionnaires, annoncée pour le jeudi, 12 février courant, est remise au mardi 17 février. La réunion du Bureau des Directeurs aura également lieu à cette même date.

Trois-Rivières, 10 février 1925.  
Joseph Barnard,  
Secrétaire de la Cie "Le Bien Public"

## LA LIGUE DU DIMANCHE

# COMME DANS LA GRANDE INDUSTRIE LE TRAVAIL DU DIMANCHE DEVRA CESSER AUX THEATRES ET DANS TOUS LES MAGASINS

## DISCOURS A LA CHAMBRE SUR NOS FORETS

L'hon. M. Mercier a défendu le gouvernement contre les attaques de l'opposition, puis il a répondu aux critiques de l'administration de nos richesses forestières qui viennent de tous bords et de tous côtés, surtout de ceux qui se prétendent experts. Le ministre commença par déclarer qu'il n'avait pas attendu les suggestions de ses bons amis de la gauche pour commencer l'inventaire de nos forêts. Depuis 1910 c'est la politique établie dans son administration et elle progresse lentement mais sûrement. Enfin, il calma les timorés, les pessimistes qui prétendent que dans dix ou quinze ans nous n'aurons plus de forêts dans la province de Québec:

Grâce à la politique que nous avons établie," déclara alors l'hon. M. Mercier, "je puis assurer à la province que nos enfants, nos petits enfants et leurs descendants pourront exploiter l'industrie forestière, quand ils viendront après nous. Nous sommes les dépositaires d'un précieux héritage. Nous faisons tout ce qui est possible pour le faire fructifier et je crois que notre politique de développement assure mieux la survivance de nos forêts que ce reboisement artificiel qu'on voudrait nous voir pratiquer."

sa béatification, 2 sous pièce.

40—De Dieppe aux Trois-Rivières: petite vie illustrée du Frère Didace, pour tous ceux qui n'ont pas les moyens ni le temps de lire de longs ouvrages, 10 sous pièce.

50—Le tract illustré: Un Serviteur de Marie: Le Frère Didace Pelletier, Récollet, 5 sous pièce.

60—Prière quotidienne du Frère Didace à la Très Sainte Vierge Marie, illustrée: deux sous pièce.

70—Grande photographie du Frère Didace par J.-B. Scotin, avec cadre artistiquement illustré: 25 sous pièce trente sous par la poste.

Enfin le Révérend Père Vice-Postulateur, a besoin de zélateurs et zélatrices dévoués qui l'aident à faire partout connaître et prier le bon Frère Didace. Amicus.

## MAGNIFIQUE SOIREE POUR LES PAUVRES A N.-D.

La chorale des Enfants de Marie et le cercle dramatique Notre-Dame se sont donné le mot pour monter une séance telle qu'il n'y en eut rarement aux Trois-Rivières. Les jeunes filles ont interprété La Mission de Jeanne d'Arc, superbe opérette dont les paroles sont de Yves Laméline et la musique de J. Lavagane.

Mlle Dorilla Pelland a rempli le rôle de Jeanne d'Arc à ravir et à arracher des larmes. La scène où ses compagnes de Domrémy sont mises au fait de ses révélations est très expressive et par le naturel des actrices, le prenant de l'inspiration littéraire et musicale, transporte l'assistance à cette heure bénie où la douce France a été l'objet d'une si délicate attention de la part de la Providence. Bref cette opérette sublime interprétée comme on l'a fait hier soir, vaut d'être entendue.

L'Association dramatique des jeunes gens a interprété "Les fruits mûrissent" par Julien Richey, petit drame social qui met en regard les uns des autres les fruits de l'école neutre et de l'école religieuse. Un homme a deux fils qu'il confie l'un aux Frères et l'autre aux instituteurs de France, mais les deux ne lui donnent pas les mêmes conclusions. Tandis que François lui fait honneur, Jules fait son désespoir et a boutit au meurtre. Le rôle de l'enfant dénaturé a été rempli par J. Rivard qui a été d'un cynisme révoltant.

Les pauvres de Notre-Dame sont vraiment très choqués de la Providence que d'avoir de tels amis à leur service et devraient mériter par là que le grand public trifluvien ne se refuse pas à les encourager ce soir par leur présence.

La séance est répétée à l'École Ste-François-Xavier ce soir, mardi, à 8 heures. Sièges réservés 50 sous, entrée 35 sous.

## UN NOUVEAU MODE D'ANESTHESIE GENERALE A L'HOPITAL ST-JOSEPH

L'on a procédé vendredi dernier, à l'Hôpital Saint-Joseph, à l'essai d'un appareil nouveau destiné à rendre de grands services à la fois aux Chirurgiens et aux malades. Il s'agit d'un nouveau mode d'anesthésie générale, en termes plus simples, l'on a expérimenté un nouveau moyen d'endormir les patients qui doivent subir une intervention chirurgicale.

L'éther et le chloroforme sont universellement employés aujourd'hui pour procurer au sujet qui doit se faire opérer un sommeil profond et complet. L'on a voulu faire mieux, en raccourcissant la période de sommeil et en empêchant les nausées ou autres inconforts qui peuvent résulter de l'emploi des deux premiers agents anesthésiants. L'on se sert actuellement, dans ce but, d'un gaz bien connu des chimistes, le protoxyde d'azote. Ce gaz endort instantanément dès que l'on

applique le masque qui le fournit sur le figure du malade, et le sommeil cesse dès que le chirurgien a terminé son opération et demande l'arrêt de l'anesthésie.

La démonstration que l'on a faite la semaine dernière à l'Hôpital Saint-Joseph a été absolument concluante, et l'anesthésiste a reçu les félicitations des chirurgiens et des médecins présents.

Cet appareil est d'un coût très élevé mais les rences qu'il est appelé à rendre compenseront les sacrifices que l'on a dû faire pour l'ajouter à l'instrumentation chirurgicale de l'Hôpital Saint-Joseph.

Le Dr W. N. Godin, de l'Hôpital Saint-Joseph, a fait des études particulières sur ce mode d'anesthésie au protoxyde d'azote et c'est lui qui est chargé de son administration.

## FEU M. LE CURÉ ECREMENT

M. le curé F.-X.-E. Ecrement, est décédé samedi matin à l'âge de 74 ans.

### LONGUE CARRIERE

Samedi matin est décédé à son presbytère, M. l'abbé François-Xavier-Eugène Ecrement, curé de Sainte-Cunégonde depuis 32 ans. Il était âgé de 74 ans et avait été ordonné prêtre, il y a près de 49 ans. Bien que de santé chancelante depuis quelques années, il vaquait régulièrement aux affaires de son ministère et, jeudi encore, il avait pu chanter une grand'messe. Mais il tomba peu après frappé d'une congestion cérébrale. Inconscient depuis lors, il s'est éteint graduellement.

Le défunt laisse dans le deuil de nombreux parents.

### NOTES BIOGRAPHIQUES

M. l'abbé François-Xavier-Eugène Ecrement était né à Saint-Jacques-de-l'Achigan, comté de Montcalm, le 30 novembre 1850, de Joseph-Eugène Ecrement, notaire, et de Henriette Guyon-Lemoine. Il fit ses études au

## LE DR JULES DANDURAND DANS LE DEUIL

Nous apprenons avec regret la mort de l'épouse du Dr Jules Dandurand survenue lundi matin au No 64 rue Ste-Julie.

La défunte était âgée de 55 ans. Outre son époux elle laisse dix enfants; cinq fils MM. Louis, Robert, François, Moïse et Liguori Dandurand et cinq filles Mesdames Edouard Beauchemin (Julia) de Nicolet; Antonio Frédéric (Florence) de Montréal, Albert Baril (Antoinette) de Montréal ainsi que mesdemoiselles Graziella de Thetford Mines et Simonne Dandurand de cette ville. Mme H. Dandurand était née Rose-Anna Dupuis.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

collège de l'Assomption et sa théologie au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr Edouard-Charles Fabre, le 10 juin 1876. Il fut successivement professeur et préfet des études au collège de l'Assomption (1876-1885), aumônier de la maison-mère des Sœurs des Saints-noms de Jésus et de Marie, à Montréal (1885-1891), curé de Sainte-Julienne (1891-1893), et depuis 1899 curé de Sainte-Cunégonde où il fonda l'Assile Sainte-Cunégonde en 1897, et reconstruit en 1907 l'église incendiée le 19 janvier 1901.

## \$100 OFFERTS POUR SAUVE COLLINS

La triste position de Floyd Collins dans sa caverne de Cave-City, éveille les sympathies universelles. M. R. J. McKerracher, marchand d'Ottawa, a offert à un journal, aujourd'hui d'envoyer \$100 pour aider aux travaux de sauvetage. Le chef de police de Louisville, Kentucky, a été informé du don de McKerracher.

### COLLINS

Cave City, 7.—Si Floyd Collins, fait prisonnier depuis huit jours dans une caverne de Sand Cave, est encore vivant après plus de 180 heures d'incarcération, il devra attendre encore une couple de jours pour sortir de sa retraite. Il faudra tout ce temps pour terminer l'ouverture que des ouvriers sont à pratiquer, pour atteindre Collins.

On met beaucoup de soin pour ne pas attirer sur les mineurs qui pratiquent cette ouverture d'autres malheurs. A cette fin on procède avec toutes les précautions du monde, car si on atteignait une cavité assez forte sans qu'on s'y attende la chute pourrait leur être fatale. Hier soir on avait 20 pieds sur 15 de percés et on n'avait pas encore atteint la couche de roc solide. On a bien frappé une couple de roches de dimensions assez restreintes, mais c'est tout.

Pour retirer la terre et le sable de l'ouverture on se sert à présent d'une guie.

tur des théâtres et des magasins le dimanche. Dans les grands centres, le mal s'est fort répandu; on a toléré tout d'abord, mais il est temps de réagir. Avant d'entrer sur ce terrain, la Ligue tient à tracer son plan de travail, à connaître l'étendue du mal, à étudier les moyens d'y remédier ce mal. Le congrès de dimanche fut convoqué dans ce but.

La Ligue du Dimanche ne procède pas à l'aveugle. Avant d'entreprendre un mouvement nécessaire, elle s'enquiert de la situation, elle recherche l'étendue et la grandeur du mal qu'elle doit combattre. Dans le cas de l'ouverture des théâtres et des magasins le dimanche, la Ligue a fait une enquête



La Famille Dandurand  
recommande à vos ferventes prières  
l'âme de  
Rose-Anna Dupuis

épouse du Docteur Jules Dandurand  
décédée le 9 février 1925, à l'âge  
de 55 ans.

Parents et amis sont invités à  
assister au service funèbre qui sera  
célébré mercredi, le 11 février, à  
9 heures, à la Cathédrale.

R. I. P.

### FUNERAILLES DE FEU MME AU-GUSTIN JACQUES

(De notre correspondant.)  
Chutes Shawinigan, 10. — En l'église de la Baie Shawinigan ont eu lieu les funérailles de Dame Zénaïde Bergeron, épouse de feu Augustin Jacques, décédée chez son gendre, M. J.-H. Vallières, à l'âge de soixante-six ans, après une maladie très courte. Le deuil était conduit par MM. Henri et Emile Couture, fils de la défunte, ses gendres, MM. J.-H. Vallières et Théo. Martin; sa belle-fille, Mme E. Couture; ses petits-enfants Roméo et Julien Vallières, Réal Martin et Carmen Martin.

Les porteurs étaient MM. L. Laroche, H. Lachance, G. Lord, F. Daigle, L. Martel et F. Veillette.

Dans le cortège on remarquait entr'autres MM. L.-O.-A. Vallières, G.-E. Ladouceur, N. P., J.-F. Gagné, A. Brochu, J. Brochu, Hervé Bellemare, de Shawinigan et un grand nombre de citoyens de la Baie Shawinigan, qui assistèrent au service chanté par M. le vicariste Paul Baril.

De nombreux bouquets spirituels, offrandes de messes ont été déposés sur la tombe de la regrettée défunte qui laisse pour pleurer sa perte deux fils, MM. Emile et Henri Couture, et deux filles: Marie Théo, Martin, de Shawinigan Falls, et Mme J.-H. Vallières, de la Baie Shawinigan.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

### ELECTION CHEZ LES ARTISANS

(De notre correspondant.)  
Grand-Mère, 10. — Les membres de notre Cour locale des Artisans Canadiens Français ont fait dernièrement l'élection de leurs nouveaux officiers pour 1925-26 avec les résultats suivants: Président: M. le Chanoine L.-R. Balleche; Vice-Président: M. F.-X. Tremblay, en remplacement de M. Joseph Lessard; 1er Vice-Président: M. Louis Pâtte; 2ème Vice-Président: M. Laurent Lord; Secrétaire-trésorier: M. J.-Oscar Lévesque; 1er Comm.-Ordonnateur: M. Hrs. LeFranc; 2ème Comm.-Ordonnateur: M. Arthur Venes; 1er Censeur: M. A. Dufresne; 2ème censeur: M. L.-P. Martel; 3ème censeur: M. J. Buis Pichette; Représentant du Bureau: Exécutif: M. Joseph Lessard; Médecins: Drs Arthur Ferron et J.-C.-A. Riand.

L'élection fut présidée par le Dr J.-E. F. Peque qui fit un bref mais fort polédisant.

A cette même assemblée il fut décidé de tenir une assemblée régulière tous les mois dans la salle de Manège des Zouaves le premier mercredi de chaque mois.

Il fut aussi proposé et adopté que le secrétaire soit autorisé à inviter un membre de l'Exécutif ainsi que l'organisateur du district pour la prochaine assemblée.

Il y a une infinité d'erreurs qui, une fois adoptées, deviennent des principes.

### DEMONSTRATION EN L'HONNEUR DE M. E.-A. DELISLE

(De notre correspondant.)  
Chutes Shawinigan, 10. — Un nombreux groupe d'amis se réunissaient au Poste No 1, samedi soir, pour célébrer dignement l'enterrement de vie de garçon de M. E. Alide Delisle, ingénieur de la cité, qui doit prochainement unir sa destinée à celle de Mlle Berthe Desormiers, de cette ville.

Étaient présents à cette soirée, d'honneur et en toute justice, le héros de la fête, M. E.-A. Delisle, et MM. Dr J.-A. Dufresne, J.-H. Valiquette, Lucie Bourassa, Victor Levasseur, Edouard Gélinas, Edgar Bourival, C.-E. Ladouceur, N. P., Gatien Dumoulin, Chef de Police, J.-N. Longval, J.-V. Dufresne, Ls-A. Cyr, Eug. Dumas, D. Cartier, A.-J. Meunier, L.-A. Leclerc, Ernest Desjossés, F.-X. Trudel, J.-T. Gélinas, J.-A. Donnet, J.-R. Gélinas, Oza Vincent, Saül Lambert, Trofé Ladouceur, Ant. Delisle, Dr Marc Trudel, W. Fafard, Eugène Chalfour (Québec), Ernest Routhier (Québec), Ernest Doucet, Chas. et Eugène Dho.

M. A.-J. Meunier lut à M. Delisle une adresse qui, rédigée dans un style très pur, rappelait en termes touchants les hauts faits accomplis par le héros de la fête et, en terminant, présentait à ce dernier de la part de ses amis une bourse bien garnie. Bien que, très ému, M. Delisle sut trouver des paroles éloquentes pour remercier les assistants du beau témoignage d'estime qu'ils lui donnaient et il les remercia de tout cœur tant en son nom qu'en celui de celle qui unira bientôt sa destinée à la sienne.

Au cours de quelques remarques très appropriées, M. le Dr Dufresne fit l'éloge de M. Delisle qui bien que depuis peu à l'emploi de la ville comme ingénieur a déjà fait ses preuves et il déclara que le Conseil municipal n'a qu'à se féliciter de l'avoir choisi pour occuper ce poste important. Il exprima l'espoir que les "vieux garçons" à l'emploi de la cité, stimulés par l'exemple de M. Delisle, songeront eux aussi à se créer un foyer, et termina en souhaitant, au nom de tous, au "futur" et à la "future" Bonheur, Santé et Prospérité.

Après la lecture de l'adresse et les discours, qui furent maintes fois interrompus par de vigoureux applaudissements, on se mit à chanter avec entrain; chacun y alla de sa chanson "à répondre" et tous les exécutants remportèrent un succès que n'obtiennent pas toujours les grands artistes. Sous la direction artistique du Dr Marc Trudel, habilement secondé par W. Fafard, des chœurs puissants exécutèrent avec brio des chants classiques comme "Dans l'empire du jour de l'an" et "Les hirondelles". "C'est le curé de St-Basile", par M. Gatien Dumoulin, "Anatole", par Chas Dho et "Nous étions trois capitaines", par Trofé Ladouceur, de même que "Mamzelle Marianne", par M. J.-T. Gélinas, furent tout particulièrement goûtés. Enfin la soirée et une légère partie de la nuit furent employées à s'amuser ferme et ce ne fut qu'aux petites heures que s'éteignirent les derniers échos de cette fête mémorable.

### FAITS DIVERS DE GRAND'MERE

Le dernier voyage qu'a fait notre équipe de hockey à La Tuque a encore été pour aller chercher une défaite aux mains de leurs redoutables adversaires du Nord. Nos garçons furent vaincus par un score final de 5 à 1. Ces résultats démontrent que les gens de La Tuque peuvent très bien recevoir le titre de Lions du Nord, au hockey, car ils paraissent invulnérables et seront certainement les vainqueurs de la Ligue de la Vallée du St-Maurice, cette année.

Nos jeunes étudiants du Collège des Frères de l'Instruction Chrétienne recevaient dernièrement la visite de l'équipe de Collège des Frères de l'Instruction Chrétienne, de Shawinigan Falls. Nos jeunes joueurs réussirent à vaincre leurs visiteurs par un score final de 3 à 1.

### LA-POINTE-DU-LAC

M. et Mme Emile Duval ont le bonheur d'annoncer la naissance d'une fille qui a pris au baptême, les noms de Marie-Yolande-Jeanne, Parrain et Margarine; M. Léo Desjossés et Mlle Lucie Duval, Matrone, Mlle Blanche Duval.

### EN VISITE

M. et Mme E. Desjossés et leur fils Adrien de Baieville chez M. A. Guay et M. Nestor Desjossés.

MM. P.-Emile et Raoul Julien de Grand-Mère chez M. Moïse Gravel.

Mme Alfred Guay en promenade à Limoulin chez M. Emile Biron et à Ste-Anne de Beauport.

M. et Mme Nap. Dugré des Trois-Rivières chez MM. A. Biron, marchand L. Dugré et S. Biron tenier de cette paroisse.

M. Edthe Gravel et ses sœurs Mlles Grazielda et Clara sont allés à St-Sévère chez MM. E. Lafontaine et E. Auger.

Mme veuve E. Duplessis chez des parents à Trois-Rivières.

Mlle Marie-Jeanne Dufresne, fille de M. Noé Dufresne, comme débutante de la saison a été l'objet d'une jolie réunion.

### LES MICROBES SALUTAIRES

Des "ultra-microbes" ont été isolés, après des mois d'expériences, par le professeur Robert C. Green, de l'Université de Minnesota. Ces "ultra-microbes" sont si petits qu'ils défont tout examen, même avec l'aide des microscopes les plus grossissants. Leurs effets sont si puissants, qu'une goutte en renfermant suffit pour tuer tous les microbes qui peuvent se développer dans un bouillon de culture. En d'autres termes, la voracité des "ultra-microbes" est insatiable. La première expérience fut faite sur des bactéries de la dysenterie, l'action fut immédiate. Des expériences semblables ont été faites en ce qui concerne la fièvre typhoïde, la diphtérie et autres maladies microbiennes. Elles ont donné les mêmes résultats. A-t-on enfin découvert la panacée universelle?

Asthme. "L'hiver dernier, je fus pris d'asthme" écrit M. Louis Dieffenbach de Sellersburgh, Ind. "Je souffrais jour et nuit et pouvais à peine respirer. Quand le printemps vint, j'étais tellement abattu que je ne pouvais presque plus marcher. Aucun médicament ne me soulagea. Après un traitement du Novoro du Dr. Pierre, mon état s'est grandement amélioré et je vais très bien". Cette célèbre préparation végétale a un effet excellent sur les muqueuses et les organes de sécrétion, elle active le changement de matières dans le système et affecte favorablement la circulation du sang. Ce n'est pas une drogue faite pour le commerce, des agents spéciaux seulement peuvent le procurer. Ecrire au Dr. Peter Farney & Sons Co., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

### STE-FLORE

#### FUNERAILLES

Le 22 janvier, eurent lieu les funérailles de M. Arsène Denoncourt, époux de feu Mathilde Bélanger, décédé à l'âge de soixante-dix-huit ans et huit mois.

L'église avait pour la circonstance, revêtus ses plus riches tentures de deuil. Le service fut chanté par M. le curé Leblanc assisté de MM. les abbés Deschênes et Dubé, comme diacre et sous-diacre. Le défunt, vieux citoyen de la paroisse était très estimé, aussi nombreuse fut l'assistance aux funérailles.

Il laisse dans le deuil trois fils, Georges Denoncourt de Manchester N. H., Edouard et Liguori de St-Jean Baptiste, trois filles, Louise (Mme Théodore Philibert, Millet Claire et Exéma de Ste-Flore.

On remarquait dans le cortège: M. Georges Denoncourt de Manchester N. H., M. et Mme Théo. Philibert, Exéma, Bernadette, Jeannette, Germaine, Thérèse Omer, Eugène, Ovide et Armand Philibert de Ste-Flore, M. et Mme Edouard Denoncourt, Albert, Maria, Flore, Créole et Hélène Denoncourt, M. Liguori Denoncourt, Henri, Robert, Welly, Jean-Paul, Gertrude et Marguerite Denoncourt de St-Jean-Baptiste, M. et Mme Edouard Boisvert, Lucien Boisvert de St-Jean-Baptiste, Mme Trofé Marcotte, Mme H. Sansfaçon, Mme E. Bélanger, Mme Hector Dantigny de Grand-Mère, M. et Mme Rodolphe Deschênes, M. Antoine Bélanger, Eugène et Emma Bélanger de Ste-Flore, M. et Mme François Dantigny, de Ste-Jean-Baptiste, M. Jos. Gélinas, Mme Alphonse Lapointe de Shawinigan, M. Arthur Beaulieu de Grand-Mère, M. et Mme Jos. Beaulieu de Grand-Mère, Mme Narcisse Boisvert de St-Mean-Baptiste, M. Onésime Boisvert, M. et Mme Irène Bellerive Mme Raoul Lord, M. Jos Neault, M. et Mme Eugène Raiche tous de St-Jean-Baptiste, M. et Mme Thomas Boisvert de Grand-Mère, M. Henri Clément de Montréal et un grand nombre dont les noms nous échappent.

Les membres du chœur de chant de St-Jean-Baptiste vinrent prêter leur concours et exécutèrent avec le chœur de chant de Ste-Flore la messe des morts.

Les porteurs furent: MM. Alfred,

Thomas Leblanc et Jos. Foucher, Mme Frigon de Shawinigan chez M. J. A. Foucher.

Mlle Irène Héault de Montréal chez M. François Leduc.

NAISSANCE

Marie-Thérèse-Françoise, enfant de Armand Foucher et d'Estelle Frigon Parrain et marraine M. et Mme Ephrem Foucher, oncle et tante de l'enfant.

REMERCIEMENTS

Les familles Denoncourt et Champagne remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leurs sympathies soit par offrandes de bouquets spirituels, visites etc.

ELLE SUCCOMBE

Jeu, le 5, la petite Marguerite Champagne de Shawinigan Falls, M. Majorique et Mlle Antoinette Champagne de Shawinigan, M. Parcuis et Mlle Jeannette Champagne de Maskinongé, Mme Wilfrid Mercier de Mme Mathias Bourival, Mme Alfred Auger M. Dasilva Désaulniers tous de Shawinigan Falls, M. Liguori Champagne de St-Gérard et un grand nombre de paroissiens de Ste-Flore ami du jeune défunt.

ACCIDENTS

M. Donat Leblanc est retenu chez lui depuis quelques jours pour cause d'accident. M. Leblanc dans une chute qu'il fit se cassa une côte.

DE PASSAGE

M. Liguori Gélinas à Holyoke Mass. ces jours derniers.

Mme Séverine Lemay de Shawinigan Falls ainsi que M. et Mme Joseph Lefebvre de St-Pierre les Becquets chez M. Antoine Bélanger.

### STE-FLORE

#### AUTRES FUNERAILLES

Le 25, la mort, cette cruelle faucheuse, faisait une autre victime dans la personne de M. Joseph Champagne, fils de Désiré Champagne. Ce fils bien-aimé fut ravi à l'affection des siens à vingt-sept ans, âge où la vie semble pleine de riantes promesses. Outre ses vieux parents, il laisse pour le pleurer une sœur, Antoinette, trois frères, Eugène, Majorique de Shawinigan et Ovide de Wellimantic, un demi-frère, Parcuis de Maskinongé et trois demi-sœurs, Mme Ludger Beaudoin (Emma) de Holyoke Mass., Mme P. Arsenault (Florida) de Lowell Mass., Mme Jean St-Laurent (Mila) de Wille mantic, dans le nombreux cortège qui accompagnait la dépouille mortelle on remarquait: M. et Mme Eugène Champagne de Shawinigan Falls, M. Majorique et Mlle Antoinette Champagne de Shawinigan, M. Parcuis et Mlle Jeannette Champagne de Maskinongé, Mme Wilfrid Mercier de Mme Mathias Bourival, Mme Alfred Auger M. Dasilva Désaulniers tous de Shawinigan Falls, M. Liguori Champagne de St-Gérard et un grand nombre de paroissiens de Ste-Flore ami du jeune défunt.

Les porteurs furent: Charles Auger, Albert Laffrenière, Donat Ricard et Origène Gélinas.

Aux deux familles si cruellement éprouvées nous offrons nos plus sincères sympathies.

DANS LA NUIT

Ste-Angèle de Laval, 9. — Les vols se multiplient à Ste-Angèle. Dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans le bureau de M. Napoléon Bourgeois, commerçant de bois, et on fait main basse sur un pardessus en fourrure, appartenant à M. Edouard Levasseur, un des employés, une longue-vue marine et différents articles d'une valeur de pas moins de \$100.

On suppose que les mêmes voleurs, se sont introduits dans le restaurant de M. Emile Tourigny, barbier, en brisant une vitre à l'arrière du restaurant et ont emporté tout ce que le restaurant contenait. Ils ont aussi fait main basse sur les différents articles dont se servait M. Tourigny pour exercer son métier de barbier. Ils se sont emparés aussi d'un pardessus neuf que M. Tourigny avait laissé la soir.

DEUX VOLS IMPORTANTS A STE-ANGELE

Agents d'assurance du 12 au 15 février.

Corps de métiers et ouvriers du 28 fév. au 3 mars.

Cultivateurs mariés du 6 au 9 mars.

Cultivateurs non-mariés du 24 au 27 mars.

Le nombre de chambres étant limité, l'on voudra bien s'inscrire sans retard en s'adressant au R. J.-D. Dalpé, O. M. L., directeur diocésain des retraites fermées, Cap-de-la-Madeleine, Qué., Tél.: 880W.

M. et J.

Sans le devoir, la vie est molle et désoignée; elle ne peut pas se tenir.

### LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

A VENDRE:—Terrain sur la rue Duplessis-Bochard, près de la rue St. Maurice, de 50 pieds de front par 96 pieds de profondeur, avec une maison privée réparée à neuf à l'intérieur. Dépendances à l'arrière, hangar, garage, écurie et poulailler.

S'adresser à Victor Abran, notaire, 31 rue Bonaventure, Trois-Rivières, M. et J. 10fév.

CHAMBRE A LOUER—124 St-François-Xavier, sans pension, pour messieurs. S'adresser au No 124 rue St-François-Xavier.

3-5-10

DAMES—Demandées pour couture facile et légère chez elles travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à l'importe quel endroit, frais payés. Tjmbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 13-20-27-3-10

AMEUBLEMENT DE SALON—Sept pièces à dessins simples et gracieux, construites solidement en acajou et magnifiquement finies. Rembourré avec ressorts irréprochables, grand tapis wilton. Offre représentant une splendide économie. 313 Blv St-Louis.

Retraites Fermées au Cap-de-la-Madeleine

Agents d'assurance du 12 au 15 février.

Corps de métiers et ouvriers du 28 fév. au 3 mars.

Cultivateurs mariés du 6 au 9 mars.

Cultivateurs non-mariés du 24 au 27 mars.

Le nombre de chambres étant limité, l'on voudra bien s'inscrire sans retard en s'adressant au R. J.-D. Dalpé, O. M. L., directeur diocésain des retraites fermées, Cap-de-la-Madeleine, Qué., Tél.: 880W.

M. et J.

Sans le devoir, la vie est molle et désoignée; elle ne peut pas se tenir.

**CRAIGNEZ-VOUS.**  
De faire extraire vos dents  
L'ACAINE tue la douleur la plus violente.  
Venez l'essayer chez le  
**Dr Auguste Massicotte**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Consultations: Tél. 599 56, Avenue Lavolette, Les Trois-Rivières  
de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m.  
**Dr C. A. BOUCHARD**  
Membre Ct de la Société Anatomique de Paris, Membre Ct de la Société des Chirurgiens de Paris, Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph.  
Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires. Consultations à domicile sur rendez-vous.

**Docteur Louis-Georges Godin**  
SPECIALISTE  
POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.  
**8A RUE HART**  
En face du "Bien Public"  
Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures  
Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir  
Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.  
Téléphone 91. Résidence: 606

**Le Souper de Famille**  
à l'époque des Fêtes est tout un événement.  
C'est l'orgueil des bonnes mères, mais aussi quelle somme de travail ça coûte.  
Pourquoi ne pas profiter des choses croustillantes et toutes prêtes que vous trouverez chez  
**O. Carignan & Fils**  
RUE DES FORGES  
avec cette multitude d'Épicerie de choix, Fruits variés, Bonbons, Chocolats, Gâteaux, Amandes, Liqueurs, toutes "Christin", etc etc.

Une année extraordinaire pour les Mutualistes

Surplus sans précédent de \$3,500,258 pour les assurés de The Mutual Life of Canada

Un Demi-million de plus que le plus Fort Montant à Date

LORS de la 55ème assemblée annuelle, le 5 février, on apprit aux assurés de The Mutual Life Assurance Company of Canada que les résultats de l'année avaient été des plus satisfaisants. En effet, dans chaque division du service, les progrès faits par la première compagnie d'assurance-vie mutuelle, au Canada en 1924 furent on ne peut plus remarquables.

On juge de la force d'une compagnie d'assurance-vie fonctionnant d'après le plan de participation par le surplus réalisé d'année en année. Nos assurés qui constituaient exclusivement la compagnie — apprendront donc avec plaisir que le surplus de 1924 a atteint le chiffre phénoménal de \$3,500,258.

PLUS FORTE DISTRIBUTION AUX ASSURES

Durant l'année dernière on distribua aux assurés 8579,962.23 de plus qu'en 1923, un somme totale de \$2,689,007.99 ayant été payée en dividendes. On comprendra toute l'importance de ce montant quand on saura qu'il représente une REMISE aux assurés d'environ 25% des primes versées à la compagnie durant l'année.

SAINTE AUGMENTATION DES AFFAIRES

Durant l'année de assurances nouvelles pour un montant total de \$13,321,297 ont été émises, représentant une augmentation de \$1,283,179 sur celles de 1923. Cette augmentation est un indice de l'amélioration saine et progressive des affaires de la compagnie — amélioration aussi rapide que compatible avec la sauvegarde des meilleurs intérêts des assurés.

Les assurances en vigueur se chiffrent maintenant à \$295,729,866, montant réparti entre 135,285 polices, en comparaison de \$269,982,566 à la fin de 1923 — soit une augmentation nette pour 1924 de \$25,747,300, allocation étant faite pour les polices remises en vigueur et les bonis, ainsi que pour les affaires nouvelles et après avoir déduit les diverses polices parvenues à échéance.

LA FORCE EXCEPTIONNELLE DE LA COMPAGNIE

Trois grands facteurs ont contribué à la réalisation de l'énorme surplus à distribuer aux assurés. Ce sont: économie dans l'administration, très bas taux de mortalité et taux d'intérêt élevé sur les placements.

Nonobstant le fait que les nouvelles polices émises l'an dernier aient excédé de 1 1/2 millions de dollars celles de 1923, le pourcentage du revenu nécessaire pour payer les frais généraux d'administration a été réduit de 16.15% à 15.52%.

La mortalité en 1924 a été extraordinairement basse, le rapport entre les réclamations attendues et les réclamations présentées étant de 36.01%, contre 39.26% en 1923, le plus bas taux enregistré en ces dernières années.

De même, malgré que les taux d'intérêt aient été à la baisse — principalement en ce qui concerne les obligations de premier choix dans lesquelles une grande partie de l'actif de la compagnie est placée — le taux moyen d'intérêt sur nos placements a été de 6.41% — somme qui indique bien le grand pouvoir producteur des placements de la compagnie.

On a une autre preuve de l'excellente situation de la compagnie dans le chiffre de l'actif accumulé qui est de \$65,960,767, une augmentation de \$6,233,378 sur l'année précédente. Et c'est ainsi que la prospérité constante de la compagnie lui a gagné la confiance du public.

Hume Cronyn, président.

La raison d'être d'une compagnie mutuelle est de fournir le maximum de protection à un coût minimum et le succès obtenu dans ce sens réside dans le montant par lequel le coût de la protection est abaissé. Quand on saura, que depuis qu'elle existe, The Mutual of Canada a payé \$15,963,131.22 en dividendes à ses assurés et que de ce montant \$12,870,044.28 ont été payés durant les dix dernières années, on devra admettre que les buts de la compagnie ont été atteints et qu'elle grandit en maintenant en honneur l'esprit d'altruisme de ses fondateurs.

Chas. Ruby, gérant général.

The MUTUAL LIFE OF CANADA  
WATERLOO — ONTARIO

Fonctionne pour le seul bénéfice de ses assurés.

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eleignez cette lumière et le magasin le plus échalandé sera bientôt fermé.

Tirage assermenté selon les règlements de L'AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS Chiffres fournis sur demande.

Le Mariage et notre Loi Civile

La décision que vient de rendre le savant Juge Belleau, de Québec, dans la cause de Jeanne Plante contre William Zannis, fixe définitivement notre état légal quant au mariage dans la province de Québec. Dans un jugement longuement élaboré, le savant magistrat, après avoir fait une étude complète de nos lois concernant le mariage dans Québec, vient de renvoyer la demande d'annulation de Jeanne Plante, une catholique mariée devant un ministre protestant à un Grec schismatique. Le Juge Belleau déclare qu'il regrette la conclusion à laquelle il doit arriver, mais que, d'après le texte même de notre loi civile, et l'interprétation faite dans des causes récentes par le Conseil Privé, il ne peut faire autrement que de déclarer le mariage valide quant à ses effets civils.

Cette décision met dans un jour très cru notre situation véritable en ce qui regarde nos lois concernant le mariage dans Québec. Jusqu'à ces derniers temps, l'impression générale était que le mariage contracté entre deux catholiques, ou entre un catholique et un protestant ne valait qu'en tant que les règles canoniques établies par l'Eglise avaient été respectées. La pratique ordinairement suivie pour ces cas de demande d'invalidation de mariage, était de déférer à un tribunal ecclésiastique qui statuait sur la valeur du lien sacramental. Le tribunal civil tenait compte de cette première décision pour statuer définitivement sur la valeur civile du mariage.

L'impression générale était que, d'après les capitulations et les traités qui ont suivi la cession du Canada à l'Angleterre, ces capitulations et traités garantissaient la liberté religieuse aux habitants du pays, comme continuant et prolongant l'état des relations qui existaient entre l'Eglise catholique et le pouvoir civil en France. Rappelant ce fait, le Juge Belleau dit que: "cette tendance se manifesta dès les premières causes intentées en invalidation de mariage. L'une des plus anciennes dans les annales judiciaires fait mention remontée à 1818, près d'un siècle après la conquête. C'est celle de Lussier vs Archambeault qui l'on trouve rapportée à XI, L. C., page 53. Il y fut décidé par la cour d'appel composée de trois juges, dont deux protestants, Smith et Day, que dans une action de nullité de mariage entre deux catholiques, le tribunal civil ne peut prononcer la nullité avant qu'un décret de l'autorité ecclésiastique ait préalablement déclaré le sacrement nul. "C'était formellement reconnaître le lien spirituel et sacramental du mariage, et subordonner la juridiction civile à la juridiction ecclésiastique sur la question de validité."

Cette décision fit autorité jusqu'à ces tout derniers temps. Mais voilà que dans la cause désormais célèbre de Dépatie vs Tremblay, le Conseil Privé, ayant à statuer sur l'article 127 de notre code civil qui se rapporte aux empêchements dirimants du mariage, déchira tous les voiles et nous montra la situation à nu. Dans une étude très élaborée que fit à cette occasion Lord Moulton, étude que rapporte textuellement M. Beaulieu dans son jugement, il appert que, aux yeux des savants Lords, par les capitulations et traités qui ont eu lieu lors de la cession du Canada, l'emprise que pouvaient avoir les Eglises établies sur les citoyens a cessé automatiquement. En sorte que, tout citoyen est libre de professer et de pratiquer la religion de son choix, et que ce droit doit être respecté et maintenu dans son intégrité. Mais, remarque Lord Moulton, il y a ici liberté et non obligation. "Il peut changer à son gré son allégeance à l'Eglise catholique. Aucune juridiction ecclésiastique ne lui est imposée. Il a les droits de tout citoyen au point de vue religieux, sans être sujet dépendant aux incapacités qui frappaient alors les dissidents en Angleterre."

En résumé le Conseil Privé reconnaît à toute dénomination religieuse le pouvoir de faire ses lois de régie interne, mais pose en principe que les adeptes de telle dénomination religieuse restent libres de s'y soumettre ou de s'y soustraire. Et quant à ce qui regarde l'interprétation à donner à l'article 127, comme cette partie de la loi ne concerne que les ministres autorisés à célébrer le mariage, et non les contractants, il ne faut pas s'étonner de la décision du Conseil Privé qui n'a vu que le texte même de notre code, au lieu de ce que nous voudrions voir mais qui n'y est pas.

Et c'est précisément là l'extraordinaire qu'un code civil fait pour régir les catholiques de cette province, ne contienne aucune disposition pour sauvegarder le respect des décisions de l'Eglise chez les contractants catholiques qui se présentent au mariage. C'est extraordinaire, mais c'est bien ça. Et c'est justement ce que déplore dans son jugement le savant magistrat. Celui-ci, résumant l'interprétation que donne à notre article 127 le Conseil Privé ajoute que le seul effet que le plus haut tribunal de l'Empire reconnaît à cet article. "est de permettre au ministre des différentes dénominations religieuses de se soustraire à l'obligation de célébrer des mariages que ne reconnaît pas leur Eglise. Il n'affecte pas la capacité des parties contractantes."

En effet si nous relisons ces articles 127, 128 et 129 du code civil, nous voyons que sont aptes à célébrer le mariage tout prêtres catholiques ou ministres protestants autorisés à tenir des registres ou autres fonctionnaires également autorisés par la loi. La seule réserve que fait la loi est que tel prêtre ou tel ministre protestant ne peut être forcé à célébrer un mariage contre lequel il existe quelque empêchement d'après les doctrines ou croyances religieuses de tel prêtre ou tel ministre. Ces prêtres et ministres ne peuvent pas être forcés à agir contrairement à leurs convictions religieuses, mais rien ne les empêche de passer outre leur légitime répulsion. Et alors, si en mariant les contractants contrairement aux règles de leurs Eglises respectives, ils méprisent leurs convictions religieuses, ceci n'invalidé pas le mariage, puisque la loi reconnaît au célébrant, légalement autorisé, le pouvoir discrétionnaire de marier ou de ne pas marier ceux qui se présentent devant lui.

On voit facilement à quels abus cela peut conduire. Nous savons que le prêtre catholique, respectueux de la doctrine de l'Eglise, entoure le mariage de toutes les sages précautions que comporte cet acte sublime élevé à la dignité de sacrement. En exigeant que les catholiques se marient devant le curé de l'endroit où ils ont leur domicile, on voit assez quel souci l'Eglise manifeste à l'égard des contractants et jusqu'à quel point Elle veut que cet acte passé en face de Dieu et des hommes comporte toutes les garanties possibles de bonheur et de paix. Aussi ce ne sont pas devant nos prêtres catholiques que s'accomplissent les regrettables mariages clandestins, si souvent causes de larmes et parfois de déshonneur.

Il semble donc à propos de demander, avec le Juge Belleau, de mettre dans nos lois civiles ce qui manque actuellement pour en faire un vrai code d'inspiration catholique au moins en ce qui concerne le mariage. Notre Législature est précisément en session. Son attention a été attirée sur l'urgence de mettre dans notre code civil ce qui manque à ce sujet et qui devrait y être. La récente interprétation du Conseil Privé qui est définitive, ne nous permet plus de croire que notre loi civile concernant le mariage est bien celle qui convient aux catholiques de cette province. Il semble que pour remédier à la situation le texte à apporter à notre code ne doit pas être impossible à trouver. Il semble que si une disposition quelconque prévoyait que le mariage entre catholiques doit se faire devant un prêtre catholique, et que le mariage entre protestants doit se faire devant le ministre de leur dénomination religieuse, la capacité des parties contractantes serait au moins scrupuleusement assurée. Il n'est en est temps, au lieu de ne pas l'être du tout ainsi que le veut actuellement le silence de notre loi.

Nous n'avons pas la prétention d'indiquer ce qu'il y a à faire; nous demandons seulement, après le Juge Belleau, que l'autorité compétente inscrive dans notre code un texte précis qui ne rendra plus possible des situations lamentables comme celle de cette Jeanne Plante. Voici une femme qui, dans un mouvement de tardive révolte, veut mettre fin à une situation qui lui fait horreur, et que réprouve sa conscience de catholique. Elle s'adresse au tribunal de sa province pour qu'il lui soit permis de mettre un terme à sa honte, et c'est le tribunal de cette province qui doit lui répondre que notre loi, faite par nous, veut que le mariage qui réprouve sa conscience demeure tenu comme bon et valable.

L'ETAT ACTUEL DE LA FRANCE AU POINT DE VUE RELIGIEUX

Le directeur de la Semaine Religieuse de Québec en trace le tableau vivant devant un auditoire nombreux et select.—Un gouvernement directement inspiré des loges

Devant l'une des assistance les plus nombreuses et les plus largement représentatives de l'élite intellectuelle et religieuse de Québec, M. l'abbé Antonio Huot, a brossé, en émuant un tableau de l'état religieux et moral de la France sous son gouvernement actuel, directement inspiré par les loges maçonniques.

Au début de sa conférence, M. l'abbé Huot a rappelé avec quelle douleuruse émotion nous avions appris de ce côté-ci de l'Atlantique les événements qui se sont déroulés en France depuis le 18 mai dernier, sous un régime maçonnique et sectaire.

Son Eminence le Cardinal Bégin, dans une lettre aux cardinaux français et l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, dans un message de sympathie au peuple catholique de France ont exprimé dans le temps leurs regrets et leurs espoirs.

"Comment, se demande M. l'abbé Huot, après les leçons de la grande guerre, des hommes politiques de France, des députés, des ministres, des sénateurs peuvent-ils employer aujourd'hui leur énergie et leurs talents à perpétuer des œuvres de haine fratricide?"

Le conférencier trouve l'explication de ce "miracle d'illogisme" dans l'application latente des doctrines nées de la Révolution. Car la Révolution ne fut pas un simple fait mais, avant tout une doctrine préparée par les encyclopédistes et cultivée par un siècle et demi de libre-pensée, de libre-examen et de lutte sournoise contre Dieu et son Eglise. Il la trouve aussi dans la haine des Loges et la coalition de toutes les puissances du mal contre un pays et une nation représentant le plus grand pouvoir sur-naturel qui existe au monde.

M. l'abbé Huot trace ici un aperçu vibrant de toutes les manifestations d'anti-cléricalisme effectuées en France depuis les élections du 16 mai. Certes, on avait bien débuté en mettant le gouvernement et le pays sous le patronage de Zola.

Suivirent l'application des lois laïques et la suppression de l'ambassade au Vatican. L'abbé Huot explique ici le sens qu'il faut donner au mot "laïcité": "celui des choses qui restent étrangères à Dieu."

Pour dissimuler ses menaces, M. Herriot crut opportun de déclarer qu'il fallait agir ainsi afin de sauvegarder les libertés républicaines.

Il s'agit alors aux catholiques de France que les temps de Combes étaient revenus avec l'hypocrisie en plus.

Mais l'action suivit bientôt les paroles et finit par dessiller les yeux de ceux-là mêmes qui voulaient les tenir fermés à l'évidence: de gens qui font métier de prudence, comme il s'en trouve dans tous les camps, et qui disaient à ceux qui voulaient réagir tout de suite: "attendez, prenez garde, n'allez pas trop vite; vous verrez qu'Herriot n'est pas si méchant qu'on le dit, etc."

La réponse d'Herriot à ces prudents fut la guerre déclarée aux femmes de France que l'esprit de sacrifice et d'abnégation avait confinées dans les couvents aux Clarisses d'Alençon, aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, etc., sous prétexte qu'elles trahissaient le silence de leur solitude ou l'exercice de leur charité d'abominables complots contre la République. Mais on ne se laissa plus intimider aussi facilement qu'autrefois. Des Commissaires du gouvernement qui vinrent baffouiller aux portes des Couvents furent reçus avec l'esprit et le courage que l'on retrouve dans l'âme de toute

femme française. Le conférencier montre ensuite comment l'actuel gouvernement de l'ancienne mère-patrie est sous la domination directe des Loges. Une dizaine de ministres au moins: M. Herriot en tête, puis Dumesnil, ministre de la guerre, François-Albert, ministre de l'Instruction publique, Gorard, Chautemps, Cueille, et les autres, sont des franc-maçons de hauts grades dans une Chambre qui en compte 242.

Sous Herriot, les lois républicaines sauvent la république en perdant les enfants. Le conférencier donne un aperçu très vivant de ce qu'est l'école laïque en France et des efforts apparemment fructueux que l'on tente pour nouer solidement au cou de la génération qui pousse, le carcan de l'Instruction laïque.

Mais l'énergique résistance offerte par les masses induit le gouvernement à masquer son jeu. C'est étudié-t-on actuellement dans ce but, le projet de former en Alsace-Lorraine des écoles dites "inter-confessionnelles", où l'enfant juif catholique ou protestant pourrait entendre parler un peu du culte qui l'intéresse au sortir de quatre heures de classe, abruti par l'enseignement neutre.

Herriot a peur des belles écoles catholiques d'Alsace, lesquelles, dit le conférencier, entre parenthèse, ressemblent à celles de la province de Québec.

On feint de ne vouloir point toucher à leur enseignement religieux; on veut simplement l'y étouffer. C'est la doctrine révolutionnaire en pleine activité, telle que la définissait De Mun:

"Une doctrine qui prétend que la société humaine devrait être fondée sur la volonté de l'homme et non pas sur la volonté de Dieu."

"L'Etat mis à la place de Dieu et l'ordre légal substitué à l'ordre divin"; "la société chrétienne débaptisée", comme disait encore Mgr d'Hulst sur le même sujet.

C'est Joseph de Maistre qui disait aussi: "Il y a dans la Révolution française un caractère satanique". Cette doctrine prêcha le scepticisme dans Renan et Anatole France, jusqu'au jour où la politique le traduisit en actes.

Et le triste spectacle s'offre aujourd'hui d'une nouvelle guerre civile en France, la 5ème ou la 6ème depuis la déclaration des droits de l'homme qui voulaient que tous les hommes fussent frères.

Ici le conférencier ouvre une éloquentة parenthèse pour se demander pourquoi la France reste éternellement la cible des forces humaines. La raison peut en être trouvée dans ces deux formidables puissances que représentent son esprit de prosélytisme et sa langue. Et voilà pourquoi l'âme française est en butte à l'esprit du mal qui veut faire son soldat du soldat de Dieu.

M. l'abbé Huot rappelle ici, en une magnifique synthèse, ce que fut et ce qu'est encore aujourd'hui, en dépit des apparences officielles, la France catholique, patrie des saints et des purs héros.

Il note sa résistance au protestantisme, les missionnaires innombrables qu'elle a envoyés évangéliser le monde païen, l'admirable obéissance de son clergé au Saint-Siège, les témoignages d'affection des Papes à son adresse, etc.

La France, patrie de Ste-Geneviève, de Ste-Jeanne d'Arc, de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, du saint curé d'Arès et de tant d'autres n'est-elle pas digne d'être appelée "la mère des Saints"? "Eh bien, poursuit le conférencier, devant cette force surnaturelle, —extraordinairement surnaturelle— comment ne pas comprendre que l'esprit du mal se soit ligé contre elle.

Nous nous expliquons la répulsion du juge, et nous comprenons qu'il ait pu dire, en condamnant la demanderesse: "Voici une loi qui dit à la demanderesse qu'elle est mariée, tenue d'habiter avec son mari et de vivre avec lui comme mari et femme, et la voix de sa conscience qui lui crie que son union est un concubinage, qu'en cohabitant avec cet homme, elle est un sujet de scandale et se retranche de la communion des fidèles de son Eglise. Voici d'un autre côté un juge catholique, placé dans ce dilemme: forcer la demanderesse à vivre en révolte avec l'Eglise et avec sa propre conscience, ou forfaire au serment qu'il a prêté d'administrer la justice conformément à la loi, au meilleur de sa conscience et de son jugement."

Et le savant magistrat se demande: "Se peut-il que des problèmes de cette importance et de cette gravité se posent dans notre religieuse province de Québec?"

Nous demandons que la Législature ne rende plus possible de semblables tragédies, et qu'une loi sage et prudente vienne au plus tôt stabiliser la paix des consciences et le respect de la foi religieuse dans les mariages où les catholiques sont concernés.

Joseph Barnard.

POSSIBILITES DE LA RADIO-TELEPHONE

Les possibilités de la radiotéléphonie semblent infinies et chaque jour nous apporte la manifestation d'un fait curieux ou intéressant. Un amateur aux antipodes écrit à un poste émetteur canadien pour lui dire qu'il a capté son concert, comme cet anglais de San Juan, Porto Rico qui vient d'écrire au Chemin de fer national du Canada pour lui dire qu'il a très bien entendu un discours du président, Sir Henry Thornton, ou bien c'est un Canadien qui par hasard entend chanter ou jouer l'un de ses proches habitant à plusieurs centaines de milles de lui.

Ce dernier cas vient de se présenter à Montréal. M. Charles Redlich, domicilié au numéro 101 rue Sherbrooke ouest, était à jouer avec son appareil lorsqu'il entendit l'appel de CBRW, le poste de Chemin de fer national du Canada à Winnipeg, puis le nom de son fils Frank l'un des artistes au programme. Inutile de dire que l'heureux père écouta attentivement le morceau de violoncelle joué par M. Frank A. Redlich, violoncelliste attaché à l'orchestre de l'Hôtel Fort Garry, de Winnipeg. Il prit même la peine de télégraphier à Winnipeg et le directeur du poste entend l'obligance de faire écouter, le même soir, un autre morceau par M. F. A. Redlich pour le bénéfice des parents de ce dernier.

Un autre petit incident récent qui marque les progrès accompli par la science moderne est aussi pour théâtre le poste CNRW. Le Dr Farley, de Trenton, Ont. fut si satisfait du dernier concert éradié par le poste du Chemin de fer national du Canada à Winnipeg qu'il télégraphia son approbation. Quelle ne fut pas sa surprise, quatre minutes à peine après avoir téléphoné sa dépêche au télégraphe du Canadien National à Trenton, d'entendre dans son poste récepteur l'annonceur du poste CNRW accuser réception et remercier du message. Deux étincelles électriques, provoquées par deux hommes alertes, avaient suffi pour établir ce petit record.

Mais la puissance surnaturelle qui se dégage de l'âme et de la tradition française est en train de s'affirmer de nouveau.

La résistance à l'Esprit du mal représenté par les loges et un gouvernement sectaire s'organise activement.

M. l'abbé Huot énumère ici les splendides initiatives prises dans tous les centres catholiques de France sous l'impulsion donnée par Mgr Ruch, évêque de Strasbourg; les lettres de fière et énergique protestation dressées par des prêtres ou des moines anciens combattants, décorés de guerre et porteurs de glorieuses blessures, au premier ministre Herriot, l'avertissant que le temps était passé de leur octroyer l'exil en retour de leurs sacrifices et de leur sang versé pour la patrie.

Il note le mouvement Castelnau, la création des associations catholiques de combat contre le sectarisme, etc. On sait maintenant où l'on va, les choses que l'on doit faire et comment les faire avec l'approbation du Saint-Siège et avec la satisfaction d'un devoir patriotique à accomplir.

C'est Mgr Ruch qui a dit dans une admirable circulaire: "A la patrie tout ce qui est à la patrie, mais à Dieu tout ce qui est à Dieu."

Toute l'Alsace s'est levée dans la fierté blessée de son âme catholique et française; puis la Lorraine et toute la France à la grande voix de leurs cardinaux, qui ont déclaré que s'il fallait subir la guerre, ils la subiraient, mais non sans résistance. "Quel coup de vent purificateur, s'écrie le conférencier dans une atmosphère de lâcheté et de trahison. "Place à Dieu dans l'école et dans les écoles françaises", tel est le mot d'ordre s'inspire aujourd'hui les catholiques de France devant les exactions dont ils sont les victimes.

M. l'abbé Huot parle ensuite des grande et émouvantes conversions intellectuelles comme celle, par exemple, de Jean Psychau, père d'Ernest et apparenté à Renan. Il en tire des motifs d'espoir solides pour l'avenir, puis il termine aux applaudissements de l'auditoire par un éloge vibrant et renouvelé de la France chrétienne qui continue de demeurer malgré tout, la grande nation catholique du monde.

La belle dame. — Mais si tu n'aimes pas ta nouvelle petite sœur, mon petit Jacques, pourquoi ne la changes-tu pas pour un petit garçon?

Le petit Jacques. — Pas moyen de la changer! Il y a déjà quatre jours que nous l'avons.

La lune est à 290,000 milles de la terre.

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

La leçon de la résistance et de l'organisation des catholiques de France. — Les opportunistes et les pêcheurs de la petite paix. — Léon XIII et la défense religieuse.

(Extrait du "Droit")

La lecture des journaux catholiques français offre en ce moment un vif intérêt et un grand réconfort. La persécution religieuse qui s'annonçait si menaçante est en train d'avorter grâce à la rapide et admirable organisation des catholiques sous la direction énergique du général de Castelnau, le héros de Verdun.

Dans une récente allocution, le Souverain Pontife a fait allusion aux événements de France: "En France, aussi, déclare Pie XI après avoir énuméré avec joie plusieurs grandes démonstrations religieuses, on voit ces jours-ci les mêmes heureux résultats d'un état de choses qui n'est en lui-même ni heureux ni désirable: tous les catholiques se confédèrent et s'organisent pour sauvegarder les intérêts religieux, autant vaut dire les intérêts les plus précieux de France, bien plus, les droits des âmes et de Dieu même."

Le Saint Père classe donc parmi les motifs d'espérance et de joie la volonté d'organisation des catholiques français et l'esprit de résistance aux lois et aux menées anticléricales.

Pie XI, comme tous les Papes qui l'ont précédé, n'est pas en faveur, lorsqu'il est menacé les droits de la famille et de l'Eglise, de la résignation et de l'inaction. Il est bon de se le rappeler dans la pratique quotidienne.

Il est malheureusement des catholiques français qui sont en faveur de l'abstention. Ce sont des députés — ils sont les mêmes partout — qui croient prudent et sages de ne pas faire de bruit, de laisser passer l'orage assis bien à l'aise dans leur fauteuil. Ils ne trouvent jamais que le temps est arrivé de se réveiller et de montrer les dents à l'adversaire. Quand Poincaré était président du Conseil, il ne fallait pas gêner la majorité du Bloc National et sa cuisine électorale; aujourd'hui que le Bloc des gauches triomphe, ces députés opportunistes prétendent que la résistance des catholiques est inutile et pernicieuse. Et ces partisans des concessions osent invoquer en leur faveur l'auteur de l'Encyclopédie "Sapientia christiana".

M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de la "Croix" de Paris, profite de l'occasion pour mettre sous les yeux de ces opportunistes les énergiques conseils que Léon XIII donnait aux catholiques persécutés: "Il y a des catholiques qui ne voudraient pas qu'on s'opposât ouvertement au triomphe de l'injustice toute-puissante, par crainte d'exaspérer la colère des adversaires. Ces gens-là sont-ils pour l'Eglise ou contre elle? On ne saurait le dire. En tous cas, leur prudence est celle que saint Paul appelle sagesse de la chair et mort de l'âme, parce qu'elle n'est pas et ne peut pas être soumise à la loi de Dieu. Rien n'est plus improprie à faire reculer le mal. Nous avons, en effet, des ennemis dont le dessein (et ils ne s'en cachent pas, mais s'en vantent tout haut) est d'anéantir, s'ils le peuvent, la vraie religion, la religion catholique, et pour y arriver il n'est rien qu'ils n'osent; ils savent bien, en effet, qu'en intimidant le courage des bons ils se facilitent leur besogne. Aussi est-ce faire leur jeu, bien loin de les arrêter, que de s'engouler de cette prudence de la chair qui veut ignorer la loi imposée au chrétien d'être un militant."

Et il commente ainsi les paroles du grand Pontife: "Ceux qui font de cette prudence et de cette sagesse purement humaine la règle exclusive de leur conduite peuvent sembler habiles aux yeux des hommes. Il n'y a que ceux qui agissent qui se trompent, c'est entendu; mais l'erreur la plus grande réside dans l'inaction. C'est vrai: en s'abstenant en présence de toute action dont la réussite n'est pas d'avance assurée, on limite le champ de l'insuccès et on obtient facilement auprès des hommes une réputation d'habile politique. Mais ce jugement est-il ratifié au tribunal de Dieu et de la conscience? Il est un péché dont on s'accuse rarement et qui cependant est d'une extrême gravité dans certaines circonstances, c'est le péché d'omission. Ne le commettent-ils pas ceux qui, en pratiquant eux-mêmes l'abstention et en la prêchant à leurs frères comme la suprême sagesse, brisent la résistance, paralysent l'action et, sans le vouloir, sans doute, mais effectivement, font comme le leur dit Léon XIII lui-même: le jeu de l'adversaire?"

"Nos ennemis n'ont pas cette prudence et cette sagesse qui sont en réalité faiblesse et timidité de vaineurs, vaincus d'hier, préparant les défaites de demain!"

Charles Gautier.

DE VANCOUVER A L'ALASKA PAR BATEAU

M. J.-E. Dalrymple, vice-président du Chemin de fer national du Canada annonce que pour ajouter aux facilités de transport pour les touristes sur la côte du Pacifique, le réseau national a décidé d'inaugurer l'été prochain un service hebdomadaire de bateaux entre Vancouver, Prince Rupert et l'Alaska.

"Ce service", dit M. Dalrymple, "sera inauguré le 22 juin prochain alors que le premier bateau quittera Vancouver pour Skagway et chaque semaine, durant la saison d'été, des navires partiront de Vancouver et de Prince Rupert le terminus du réseau sur la côte du Pacifique. Les bateaux à l'huile, "Prince George" et "Prince Rupert" qui jouissent déjà d'une grande réputation sur la côte, seront affectés au nouveau service.

"A l'aller les bateaux arriveront à Prince Rupert à 10 heures 30 du matin le mercredi suivant le lundi où aura lieu le départ de Vancouver. Les touristes auront le temps d'admirer le magnifique port de Prince Rupert puisque les bateaux ne quitteront cet endroit qu'à quatre heures de l'après-midi.

"Après avoir passé le Vieux et le Nouveau Metlakla et Port Simpson, un ancien poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les navires arrêteront à Ketchikan, typique village alaskain bâti aux pieds de hautes montagnes. De là, ils se rendront à Wrangell, site magnifique à l'embouchure de la rivière Stikine et conservant encore le cachet laissé par la domination russe. Le prochain arrêt sera Juneau, capitale de l'Alaska, ville moderne et fort intéressante à divers points de vue. De Juneau à Wrangell les touristes pourront admirer la grandeur de Taku Inlet ainsi que le fameux glacier Taku qui mesure 90 milles de long et un mille de large.

"Les navires arriveront à Skagway à 7 heures du matin vendredi et n'en repartiront qu'à sept heures du soir le samedi, permettant ainsi aux voyageurs de visiter White Horse et le district d'Atlin Lake.

"Au retour les navires arriveront à Vancouver le mercredi matin à 9 heures après une croisière de 10 jours.

"En plus du nouveau service de l'Alaska le Chemin de fer national du Canada continuera son service entre Vancouver et Prince Rupert avec départ tous les deux jours. Deux fois par semaine un navire se rendra aussi, comme par le passé, à Anxox et Stewart, par le canal Portland.

"L'inauguration par le Chemin de fer national du Canada de ce nouveau service de l'Alaska répond aux demandes nombreuses faites par les touristes et complète le fameux voyage dit "en triangle" qui embrasse Jasper Park, les Montagnes Rocheuses, les montagnes de la Côte du Pacifique et le voyage par mer à la "Norvège d'Amérique".

EMPLOYES BILINGUES

Faisant allusion aux classifications inaugurées dans le service civil depuis quelques années et qui ont toutes été préjudiciables aux employés de langue française, le "Droit" dit que les députés devront tenir compte, à la prochaine session, de la motion du député de l'Assomption, concernant le bilinguisme. "Il est inexact de dire, écrit-il, qu'un fonctionnaire unilingue, à compétence égale a autant de valeur qu'un bilingue. C'est ce que dit la Commission du service civil, mais cet abus de classification doit sauter aux yeux de nos représentants et il est à souhaiter que la prochaine session verra le redressement de ce tort et justice égale pour Tout. Une minorité n'est inférieure qu'en nombre. Elle ne devient négligeable que lorsqu'elle cède ses droits. A nos représentants de les faire reconnaître et observer."

Environ 470,000 tonnes, ou à peu près 15 millions de pieds cubes d'eau, tombent des chutes Niagara, par minute.

"Ah! si nous, fils de lumière, nous avions la même confiance que nos adversaires ont, en leur cause mauvaise; si, dans notre foi surnaturelle, nous puissions l'énergie que leur donnent à eux la passion et la haine, on ne se poserait pas perpétuellement la question de savoir s'il est opportun de réclamer la répartition proportionnelle, s'il convient d'exiger l'enseignement religieux à l'école publique, s'il est utile de demander la révision des lois laïques; il y a longtemps que ce serait fait."

Charles Gautier.

CONSEILS A NOS CULTIVATEURS

LE MARCHÉ AUX VIVRES

Table listing various food items and their prices, including butter, cheese, eggs, and meat.

Advertisement for Wrigley's chewing gum, featuring an illustration of a woman and the text 'Ecoute, papa - n'oublie pas ma femme Wrigley!'.

LES CANAUX SECONDAIRES DU CANADA

Importance et étendue de nos voies navigables intérieures - Notes historiques. Les Canadiens se rendent pleinement compte de l'importance économique de leur grande voie navigable du Saint-Laurent et des Grands Lacs...

Le débutant fera bien également de s'abonner à au moins un bon journal d'apiculture: l'un ou l'autre des suivants peuvent être recommandés: "The Beekeeper", publié à Peterboro, Ont., prix \$1 par année; "The Western Gardener and Beekeeper", Winnipeg, Man., prix \$1 par année; "The American Bee Journal", Hamilton, Ill., E.-U., prix \$1.50; "Clearings in Bee Culture", Medina, Ohio, E.-U., prix \$1.15; et pour les lecteurs de langue française, "L'Abeille", Casier Postal 176, Québec, P. Q., prix \$1.

CAROTTES

DE GRANDE CULTURE POUR LA REGION DE QUEBEC CENTRE. N'ont pas beaucoup d'importance. Les carottes n'ont pas beaucoup d'importance comme récolte de grande culture car les seuls animaux qui les préfèrent aux autres racines sont les chevaux. Les betteraves fourragères, les rutabagas (choux de Siam) ou les navets d'automne, donnés aux vaches, aux moutons ou aux porcs donnent de meilleurs résultats.

Un tribunal. Un nègre comparait. "Jurez-vous, lui demande le juge, de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité." "Oui, monsieur le juge, je le jure. Maintenant avec-vous quelque chose à dire pour votre défense?" "Ben avec toutes ces restrictions, monsieur le juge, je n'ai plus rien à dire." Le juge. Vous dites que votre auto est venu en collision avec un arbre, hier soir? "Inculpé. — Oui, monsieur le juge. — Le juge. — A quelle vitesse alliez-vous?" "Inculpé. — Bien l'arbre paraissait venir vers moi assez vite."

CARTES PROFESSIONNELLES

Grid of professional advertisements including doctors (Dr. Henri Lacroix, Dr. A.-J. Aubin, Dr. J.A. Rousseau, Dr. Auguste Panneton, Dr. Alexandre Achpise), lawyers (Victor Abran, Roger Bisson, Robichon & Méthot, J.A. Lemire, LL.L., J.U. GREGOIRE, Lucien Comeau, Jules Caron, Martel & Martel, Arthur Spénard), and other professionals like Notaires and Avocats.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

Tableau d'honneur des trois classes les plus avancées au Collège Commercial des Frères du Sacré-Coeur.

Ce tableau donnant les noms des cinq premiers de chacune de ces classes paraîtra à chaque mois donnant le résultat des concours du mois précédent.

Cours des finissants: Professeur: Frère Théophile. 1er Joseph Rochon, 2ème Henri Pintal et Laurent l'Écuyer, 3ème Lucien Guertin, 4ème Pamphile Lafèche, 5ème Maurice Pleau.

1er Cours: Professeur: Frère Jérôme. 1er Rosaire Douville, 2ème Armand Gendron, 3ème Jules Godin, 4ème Antonio Jolin, 5ème Yvon Lanouette.

2ème Cours: Professeur Frère Charles Édouard. 1er Armand Doré, 2ème Jacques St-Arnaud, 3ème Gaston Massicotte, 4ème E. Paquin, 5ème Jules Godin.

Dactylographie: Professeur Frère Théophile. 1ère Division: 1er Maurice Pleau, 2ème Lucien Guertin, 3ème Henri Pintal, 4ème Paul Lizé, 5ème R. Douville.

2ème division: 1er André Côté, 2ème Omer Gignac, 3ème A. Rousseau, 4ème E. Paquin, 5ème Jules Godin.

EUCHRE Comme nous l'avions prévu le euechre du 29 dernier a remporté un franc succès. Présidé par M. Le Député Art. L. Désaulniers et organisé par lui, plus de cent prix ont été distribués aux vainqueurs.

Après quelques morceaux exécutés par l'Harmonie du Collège, M. Désaulniers remercia les personnes présentes d'avoir si bien répondu à l'appel des Révérends Seigneurs afin de compenser un peu les dépenses onéreuses qu'elles ont dû faire pour la toiture de leur institution.

Après huit parties jouées par les quelques quatre cents personnes, plus de cent prix furent distribués. Puis, eut lieu le tirage des articles mis en vente. La poupee fut gagnée par Mlle Marguerite Germain de Ste-Anne. Le cadran en ivoire gagné par M. Adrien Brunelle de Batiscan. Le fusil par M. O'Connell des Trois-Rivières.

SPORT Dimanche dernier nous avions une partie de goulret telle qu'annoncée; cependant au lieu de Les Trios, nous avons eu le Royal George qui a son premier voyage s'étant intitulé Bôswell.

Dès le commencement de la partie, il y eut beaucoup d'entrain et notre équipe semblait avoir l'avantage alors que le gardien des visiteurs arrêtait dix fois contre un.

Dans la deuxième partie de cette première période le jeu devint à l'inverse et Roy et Villemure enrégistrèrent chacun un point pour leur club le Royal-George.

A la deuxième période nos locaux débütèrent avec beaucoup d'entrain et Lafèche compta un premier point. Les visiteurs firent des efforts vains et cette seconde période se termina 2 à 1 en faveur des visiteurs.

La troisième période débuta plus rude ce qui ne servit qu'à enthousiasmer les spectateurs. Villemure du Royal George compta peu après Roy suivit l'exemple.

Pleau du local scora un deuxième point une minute avant la fin de la partie.

Donnant un total de 4 à 2 en faveur du Royal-George. Terminant nous donnerons une mention spéciale à Ladouceur le gardien des buts de visiteurs et à Rompré notre gardien de buts. Certes les deux nous ont dénoté leur habileté que nous ne manquons jamais de signaler en l'occasion.

Elle était tellement malade qu'elle ne pouvait même pas balayer. Maintenant, grâce au Carnol, elle peut travailler seize heures par jour sans fatigue.

Voici son histoire. "Étant jeune fille je fus renversée par une voiture à Londres, Angleterre. Le cheval me trappa au côté et à la tête. Plus tard si j'étais assise pendant quelque temps j'éprouvais toujours un douleur dans le côté. Cinq jours sur les sept j'étais souffrante. Je subis une opération et mon docteur me dit que la dernière côte roquebrun sur dessus l'autre et rendait mon dos une masse enflammée et perclut de rhumatisme. J'avais aussi les reins attaqués. Je ne pouvais guérir tant un balai. Mon opération eut lieu au Brésil, en Amérique du Sud. Il s'ensuivit une prostration nerveuse accompagnée d'insomnie. Une certaine fois je n'ai pas fermé l'oeil nuit et jour pendant trois mois. Mon docteur me conseilla de retourner en Angleterre pour un changement. J'y demeurai seulement quelque temps, et je ne retrouvai pas le sommeil. Alors je vins en Canada. Je suis au pays depuis deux ans et demi, et j'ai été arrêtée par la maladie de temps en temps. J'ai beaucoup souffert d'ulcères à la bouche causés par l'estomac, et ma digestion n'a jamais été bonne. Un soir mon mari m'a apporté une bouteille de Carnol et je continué d'en prendre. Je puis dire en toute vérité que les ulcères sont

SAINT-ELIE-DE-CAXTON

NAISSANCE Marie-Suzanne-Rose-Aimée, enfant de M. Hector Pelletier et de Mme Valida Gélinas. Parrain: M. Adélaïde Dupont, marraine son épouse Mme Fridoline Descôteaux.

—La semaine dernière M. Euchariste Diamond a été victime d'un accident il était à cha royer du bois quand son cheval fit fausse route, voulant le maîtriser, il tomba sous sa lourde charge et fut terriblement écorché, il aurait certainement trouvé la mort sans le secours empressé de son frère Honoré et de M. Honorat Lafrenière qui étaient près des lieux de l'accident. Le médecin déclara qu'il avait trois côtes de cassées. Nous espérons toutefois qu'il se rétablira.

—Nous avons bon nombre de malades dans la paroisse, le même jour 5 personnes sur le même parcours reçurent le Bon Dieu dans leur demeure; Ce furent M. Pierre Gagnon sa fille Mme Maxime Philibert, Mme Maxime Villemure, Mme Paul Bellemare, Mlle Adéline Lafrenière. Espérons que les beaux jours du printemps redonne ront la santé à ces personnes souffrantes.

—Richard Boucher juvéniste à la Pointe du Lac depuis près de 3 ans est parti pour le Scolastic des Frères de l'Instruction Chrétienne à Laprairie il est parti avec 36 de ses confrères de classe. Tous aspirant à la vie religieuse.

—M. Albert Samson célibataire est à l'hôpital Bourgeois où il a subi une grave opération. M. Joseph Grenier qui avait charge de le conduire et qui a assisté à l'opération l'a laissé dans un état de grande faiblesse. Les médecins ont peu d'espoir de le sauver.

—Le 1er février en visite chez M. Tréfle Descôteaux M. Maras Bergeron et M. Ovide Lemay de St-Barnabé-Nord.

CHARETTE Le mardi gras au soir (24 février) une grande partie de whist sera donnée dans la salle du couvent au profit des Sis de l'Assomption. Après la partie, il y aura chant, musique, etc., enfin divers amusements dont on espère, chacun s'enretournera le cœur content.

PARTIE DE CARTES Dans les derniers jours de janvier Mlle Noëlla Lessard invitait ses amis pour un whist qui fut apprécié de tous les invités.

A cette soirée on remarquait: M. et Mme Adam Lessard, Mlles: M. Anne Annette et Irène Gélinas de St-Barnabé, Aurèle Gélinas, Bella Domaine, Annette Ricard de Charette.

Après la partie Mme Lessard nous servit un goûter des plus succulents. Nous la remercions tous de son chaleureux accueil.

POUR LE CONSEIL Le 14 janvier jour des élections municipales MM. Origène Lord, Elzéar Marceau, Amédée Lessard furent élus conseillers dans cette paroisse. Tous furent acclamés avec joie.

VA ET VIENT Mme Mélançon de passage chez sa fille Mme Hervé Charette de Montréal. —M. et Mme J. O. Lafontaine à Shawinigan chez M. Jos. Matteau. —Mlles Florence Gélinas, Armance Charette son frère M. Clément Charette chez Mlle Florence Héroux de St-Barnabé.

—Mme V. de Freddy Héroux de passage à Grand'Mère. —M. et Mme Armand Lafontaine, M. Florymond Gélinas chez J. O. Lafontaine.

2ème Division: 1er Simon Ovide 86; 2e Paquette Gagné 84; 3e Gagné Albert 80. Philippe Turcotte B. A. Prolesseur.

2ème Classe: 1ère Division: 1e Bédard Juliette; 2e Simon Bernadette; 2ème Division: Veillette Alexandre; Leblanc François; Alic Mlle Alice Bordenave Institutrice.

3ème Classe: 1ère Division: 1ère Gélinas Germaine; 2e Bédard Adrien; Normandin Venot; Bédard Emilie.

3ème Division: Simon Armand, Bordenave Evin. 4ème Division: Ricard Emilien, Cossette Albain Mlle Cécile Langevin. Inst Ecole No 1B

1ère Division: 1ère Rosa Gauthier, 98 2e Solange Laroque, 93%; 3e Marie C. Morin 93; 4e Paul Martel 90.

2ème Division: 1ère Jacqueline Lamothé 93; 2e Jeannette Carpentier 89; 3e Prime Moïse 88; 4e Auréa Parenteau 88; Mlle Rose Cadorette Institutrice.

1ère Division: 2ème Classe: 1er Gérard Thiffault, 89; 2e Thérèse Morin, 88; 3e Gratien Valland 85; 4 Clément Buisson 84;

2ème Division: 1e Annociade Beaulieu 92; 2e Roland Rousseau 90; 3e Gabrielle Jourdain 82; 4e André Parenteau 70; Mlle Lucille Morin Institutrice.

3ème Classe: 1er Maurice Carpentier 149 no; 160; 2ème Claire Brunelle 147; 3ème Fernand Buisson 146; 4ème Gabrielle Turcotte 145;

2ème Division: 1ère Yvonne Arsenault 151; 2e Marthe Rousseau, 150; 3e Berthe Bibeau 147; 4e Madeleine Jourdain 146;

3ème Division: 1er Jos. Ernest Beaudoin 145; 2e Pierre-Emile Rousseau 140; 3e Eddy Collins 131; 4e Paul Plourde 127. Mlle Laurida Cadorette Institutrice.

GENTILLY M. et Mme Arthur Baril (née Rachel Poisson) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Madeleine, (née le 24 janvier), Parrain M Thomas Beauchesne, marraine Mlle Eugénie Baril, cousin et tante de l'enfant. Porteuse Mme Jos. Poisson, grand'mère de l'enfant. —Mme Foucault de Joliette a passé quelques jours chez sa fille Mme Eugène Pelletier.

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN

A une assemblée régulière du conseil municipal de la municipalité, susdite tenue au lieu ordinaire des assemblées le 2 fév. 1925 à 7hres p.m. à laquelle étaient présents MM. les conseillers Maxime Pesant, Alex. Collins, Albert Beaudoin sous la présidence de son honneur le maire M. Henri Parenteau. Proposé par le Conseiller Alex. Collins, secondé par le Conseiller Albert Beaudoin que les minutes de l'assemblée précédente soient adoptées. Adopté unanimement.

Proposé par la conseiller Albert Beaudoin secondé par le conseiller Alex. Collins que les comptes soient adoptés et payés. Adopté unanimement.

Isaac Trahan, 5.20 Isaac Trahan 15.30 Henri St-Arnaud, 1.50 Pierre Paquette 3.25.

Proposé par le conseiller Maxime Pesant secondé par le conseiller Albert Beaudoin que le conseil cesse l'abonnement à la Revue Municipale du Canada. Adopté unanimement.

Proposé par le conseiller Albert Beaudoin secondé par le conseiller Maxime Pesant que le rapport du secrétaire-trésorier pour l'année 1924 soit adopté. Adopté unanimement.

Proposé par le conseiller Albert Beaudoin secondé par le conseiller Alex. Collins que M. Léo Dugal comptable en chef de la Corporation de Grand'Mère soit nommé vérificateur des livres de la municipalité au 31 déc. 1924.

Proposé par le conseiller Albert Beaudoin secondé par le conseiller Maxime Pesant que l'électeur Jeffrey Bordenave soit nommé conseiller en remplaçant M. le conseiller Nérée Massicotte dont la place est devenue vacante. Adopté unanimement.

Proposé par le conseiller Alex. Collins secondé par le conseiller Maxime Pesant que son honneur le Maire M. Henri Parenteau soit autorisé à rencontrer M. le Député Bruno Bordenave au sujet des octrois à demander au gouvernement pour le gravelage de la route de Proulx et des travaux à faire pour les chemins et les Ponts dans le rang St-Léon-Nord. Adopté.

Proposé par le conseiller Albert Neauquin secondé par le conseiller Alex. Collins que l'assemblée soit close. Adopté.

Ecole No 1 A, 1ère Classe ceux ont conservés les 4-5 des points: 1er Veillette Germain, 96 2e St-Pierre Yvonne, 90 3e Boivin Odilon, 89; 4e Sangevin Marie-Claire, 88; 5e Levasseur Lionel, 87; 6e Turcotte Ruel, 81; 7e Dufresne, Yvette, 83; 8e Gélinas Irène 82; 9e Langevin René 80.5; 10e Covette Clément 80.2; 11e Leblanc Antoine 80;

2ème Classe: 1ère Division: 1e Bédard Juliette; 2e Simon Bernadette; 2ème Division: Veillette Alexandre; Leblanc François; Alic Mlle Alice Bordenave Institutrice.

3ème Classe: 1ère Division: 1ère Gélinas Germaine; 2e Bédard Adrien; Normandin Venot; Bédard Emilie.

3ème Division: Simon Armand, Bordenave Evin. 4ème Division: Ricard Emilien, Cossette Albain Mlle Cécile Langevin. Inst Ecole No 1B

1ère Division: 1ère Rosa Gauthier, 98 2e Solange Laroque, 93%; 3e Marie C. Morin 93; 4e Paul Martel 90.

2ème Division: 1ère Jacqueline Lamothé 93; 2e Jeannette Carpentier 89; 3e Prime Moïse 88; 4e Auréa Parenteau 88; Mlle Rose Cadorette Institutrice.

1ère Division: 2ème Classe: 1er Gérard Thiffault, 89; 2e Thérèse Morin, 88; 3e Gratien Valland 85; 4 Clément Buisson 84;

2ème Division: 1e Annociade Beaulieu 92; 2e Roland Rousseau 90; 3e Gabrielle Jourdain 82; 4e André Parenteau 70; Mlle Lucille Morin Institutrice.

3ème Classe: 1er Maurice Carpentier 149 no; 160; 2ème Claire Brunelle 147; 3ème Fernand Buisson 146; 4ème Gabrielle Turcotte 145;

2ème Division: 1ère Yvonne Arsenault 151; 2e Marthe Rousseau, 150; 3e Berthe Bibeau 147; 4e Madeleine Jourdain 146;

3ème Division: 1er Jos. Ernest Beaudoin 145; 2e Pierre-Emile Rousseau 140; 3e Eddy Collins 131; 4e Paul Plourde 127. Mlle Laurida Cadorette Institutrice.

WHIST ET EUCHRE Dans le courant du mois de janvier une partie de cartes fut organisée par les Dames Tertiaires de la paroisse au profit de l'Eglise.

Les Donateurs des prix furent: M. Louis Rousseau, une théière gagnée par Mlle Alice Lamy pour 2e prix de Whist, M. John Bourgeois, un fer à friser gagné par M. Saul Lambert pour 1er prix de whist; M. C. Aboud, une écharpe de couleurs gagnée par M. Willie Blais pour 3e prix de whist; Mme Odilon Lamy, une Agnus Dei par gagné N. S. Mash pour prix de consolation; M. Afr. Demers, 40 sous en or, gagné par J. E. Béliste pour prix de présence; M. S. Aboud, une cravate gagnée par M. Henri Trudel pour 2e prix de whist; M. S. Salome, panier de chocolat gagné par Mlle Odola Morin pour 3e prix de whist; M. Thomas Laliberté, une boîte de chocolat gagnée par Mlle Flora Boudock pour 1er prix de whist; MM. De la Salle, collier en perles gagné par Mlle Juliette Leclerc pour 2e prix de whist; M. J.-C. Dufresne, auto-stop, gagné par M. Arthur Dubord pour 3e prix de euechre; M. Nap. Morin, 1/2 dz de mouchoirs gagnés par Mme Eug. Leblanc pour 3e prix de euechre; M. Elie Genest, une écharpe noire gagnée par M. Arth. Chouinard pour 2e prix de euechre; M. J.-O. Déry, une poche de patates gagnée par M. Henri Leclerc pour 1er prix de euechre;

Il n'y a pas eu de 1er prix de euechre pour les Dames, aucune d'elles n'ayant gagné le nombre de parties requis à cet effet. Grand MERCI à tous les généreux donateurs des prix et à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette œuvre.

—Mme John Westhead de Montréal était la semaine dernière chez son père M. F. E. Tourigny. —M. Alexis Beauchesne est de retour d'une promenade à Montréal et Victoriaville. —Mme F. E. Tourigny, Mlles Juliette Tourigny, Blainville Tourigny, Marie-Laure et Florette Mailhot sont actuellement en promenade à Montréal. —Mlle Marie Trotter est en visite à Grand'Mère chez des parents.

ST-MARC DE SHAWINIGAN

ECOLE DU SACRE-COEUR TABLEAU D'HONNEUR

Les élèves dont les noms suivent ont conservé leur mention "Excellence" pendant le mois de janvier 1925. 6e Année.—Roméo Allard, Romuald Aubry, Ch.-Aug. Cloutier, Alcidas Désaulniers, Léopold Gélinas, Dionis Gélinas, Lucien Guillemette, Ovide Héroux, Lucien St-Pierre, Gérard Sévigny.

5ème Année.—Lucien Coutu, Fernand Désaulniers, Adélaïde Dargis, Wilf. Déry, Paul Dumaine, Gervé Hamel, Ludger Houle, Noël Lemay, Antonin Lefebvre, Armand Lapointe, Lévis Paradis, Laurent Plamondon, Gérard Renaud, Lionel Trudel.

4ème Année.—Eugène Aubry, Yvon Boisvert, Gérard Boucher, Oscar Boucher, Paul Brochu, Gérard Clément, Marc-Ed. Déry, Robert Désaulniers, Roméo Forcier, Johnny Gagnon, Alcide Garant, Bruno Gélinas, Ephrem Gélinas, Lucien Gélinas, Johnny Hill, Gérard Lachance, Conrad Lafrenière, Emery Larue, Lionel Lord, Roméo Pelletier, Ch.-Ed. Renaud, Maurice St-Pierre, Nap. Tremblay, Gabriel Collet.

3ème Année A.—Jean Bordenave, Lucien Cloutier, Lionel Coutu, Henri-Paul Défond, Alph. Déziel, Ovide Grenier, Léo Guy, Robert Houde, Gérard Leclerc, Conrad Mayrand, Albert Perrault, Henri Petit, Oscar Petit, Rodrigue Poirier, Roland St-Onge, Armand Veillette, Maurice Champagne, Marcel Giasson.

3ème Année B.—Emilien Bourgoïn, Léonard Boisvert, Tvan Boisvert, Morose Champagne, Lucien Deschênes, Armand Dubé, Victor Hamel, Emile Lapière, Gérard Longpré, Marcel Longpré, Roland Pellerin, Georges Perrault, Oscar Pronovost, Lorenzo St-Jean, Jean-Marie Trudel, Roger Turcotte, Roméo Lapointe, Robert Beauré.

2e Année A.—Gilbert Baril, Aug. Bédard, Benoit Héland, Raoul Dubois, Albert Drew, Wilson Deschênes, Willie Grenier, Fern. Geoffroy, Léo Jacob, Willie Lesage Albert Lemay, Jules Lapointe, Emile Marcouiller, Alph. Mathieu, Henri-Paul Pellerin, Paul-Emile Trotter, Lionel Tremblay, Emilien Juneau, Robert Auger.

2e Année B.—Bruno Boisvert, Henri Guy, Ch.-Aug. Hébert, Joseph Hébert, Paul-Emile Lapointe, Paul-Emile Morin, André Morton, Joseph Verret, Jean Boisvert, Omer Désaulniers.

2e Année C.—Fernand Beaulieu, Paul-Emile Cloutier, Florido Champagne, Hector Corriveau, Marcel Gilbert, Raymond Lafrenière, Wilfrid Lapointe, Rosario Lefebvre, Marc-Aug. Renaud, Germain Vincent, Roger Paradis, Gaston Massicotte.

NOTES PERSONNELLES Mme Arthur Plourde est allée voir son fils à la Pointe du Lac la semaine dernière.

—M. et Mme Léon St-Yves étaient de passage à Grand'Mère il y a quinze jours.

—M. l'abbé P.-Lesage accompagné de son frère M. Art. Lesage sont allés à St-Prospere la semaine dernière.

—M. Philippe Chevalier ainsi que Mme Georges Laperrière étaient en promenade la semaine dernière à St-Charles de Mandeville.

VISITEUR M. l'inspecteur Poitras a fait la semaine dernière, la visite des écoles dans la paroisse. Les résultats sont des plus satisfaisants.

HONNEUR AU MERITE A l'école du village dirigée par Mlles A. Duval et E. Paillé, le résultat des concours pour le mois écoulé est le suivant: Sixième année: Berthe Auger, Angéline Auger, Annie Plourde, Albertha St-Pierre, Germain Auger.

Cinquième année: Yvette Ferron, Estelle Lesage, Réal St-Louis, Lucille Paillé, Florida Arvisais.

Quatrième année: Aline Ferron, Jean Fleury, Rita Auger, Marie Legris, Marthe Martel.

Troisième année: Lionel Lesage, Georges Julien, Madeleine Ferron, Cécile Caillé, Rachel Julien, Arthur Caillé.

Seuxième année: Réginald Auger, Réal Legris, Léona Paillé, Ovide Lesage, Armand Plourde.

Première année: Léo-Paul St-Louis, Marguerite Fleury, Vital Paillé, Paul Auger, Benoît Paillé, Albertino Caillé. Nos félicitations.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE EDOUARD BUREAU, PRESIDENT Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute. Gros et Détail LIVRAISON A DOMICILE 148a, rue Notre-Dame. Téléphones: Bureau: 1508 Entrepôt: 437

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES SOUMISSIONS POUR BOIS DE CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Une douzaine de soumissions ont été présentées à MM. les marguilliers pour le bois de chauffage de l'église pour l'an prochain. Il s'agit de faire 10 cordes de bois franc (érable, merisier) dont 25 cordes de 2 pieds et 15 cordes de 15 pouces.

C'est la soumission de M. Jules Marchand qui a été trouvée la plus basse et choisie par les marguilliers. M. Marchand a soumissionné pour \$145.00.

—M. Camille Boucher a été l'heureux gagnant d'un prix au concours de devinettes qui parait tous les samedis sur le "Devoii" à la page des enfants.

—Tableau d'honneur dans nos écoles pour le mois de janvier. Ecole No 1: 1ère division: 1ère Lucienne Beaulieu 2ème division: 1ère Blanche Boucher 3ème division: 1ère Rita Vincent 4ème division: 1ère Antonio Lafrenière.

Ecole No 2: 1ère division: 1er Maurice Juneau 2ème division: 1er René Lafrenière 3ème division: 1er Lucien Juneau 4ème division: 1er Lucien Berthiaume.

SAINT-LEON MARIAGE On annonce pour le 18 février prochain le mariage de M. Pierre Boisvert fabricant de beurre à St-Léon avec Mlle Fébronia Bergeron fille de M. Georges Bergeron également de St-Léon. —Pas de cartes.

NAISSANCE M. et Mme Philippe Lesage font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille portant les noms de Marie-Philippa-Colette-Michelle. Parrain et marraine: M. l'abbé P. Lesage et Mme Ephrem Fréchette. Porteuse Mme Arthur B. Lesage.

ST-CHARLES-MANDEVILLE INCENDIE Vers la mi-janvier un incendie s'est déclaré chez M. Simon Charbonneau, alors qu'il venait de quitter la maison pour un voyage d'affaire lorsque les voisins s'en aperçurent l'incendie était déjà incalculable ce fut une perte totale. On ignore l'origine du feu, les précautions ayant été prises avant leur départ. M. Joseph Athanase St-Jean à la générosité de les loger, dans une de ses maisons inhabitées en attendant que M. Charbonneau puisse se rétablir.

DEPART M. Diéudonné Rochelleau et sa famille nous ont quitté pour les États-Unis. M. et Mme Norbert Rochelleau iront demeurer au village St-Gabriel.

VISITEURS M. Arcade Bergeron de Assiniboia en visite chez ses nombreux parents. —M. Philias Ayotte et Mme Louis Giguère de St-Justin chez M. Séraphin Baril. —M. Joseph Déziel de Ste-Ursule chez M. Joseph Bergeron.

DECES Le 29 janvier, est décédé subitement M. Siméon Provost époux de feu Rosalie Lafortune. Le défunt laisse pour pleurer sa perte sa vieille mère avec qui il demeurait deux frères, Gédéon et Napoléon de cette paroisse, une sœur Mme Joseph Provost de Lowell, le service et la sépulture furent des plus imposantes. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Puzos curé de St-Gabriel. Le service fut chanté par M. le curé Veillette assisté de MM. les abbés Béland curé de St-Didace et Laporte vicaire à St-Gabriel comme diacre et sous-diacre, M. le chanoine Puzos a dit une messe à l'autel de St-Joseph. Les porteurs furent MM. Ovide et J. Lafortune ses beaux-frères, Simon Provost, Eugène Desalliers et Octavien Desalliers ses cousins et M. M. James Savoie. La quête fut faite par M. Siméon Provost et Eugène Desalliers ses Cousins. Le deuil était conduit par ses frères Gédéon et Napoléon sa sœur Mme Joseph Provost de Lowell Mass., Ernest Gignas, son neveu, M. Simon Lafrenière M. P. P. M. Diéudonné et Honoré Lafrenière de St-Damien M. Gaudet de St-Gabriel, M. Arcade Bergeron de Assiniboia. La paroisse entière était largement représentée aux funérailles.

PROULXVILLE Dimanche le 25, Mlle Madeleine et M. Saül Laurance recevaient à la résidence de leurs parents M. et Mme Léopold Lafrance, plusieurs amis. Étaient présents: M. et Mme Benoît Lafrance, Mlles Lucienne et Noëlla Lafrance, Aldéa Emelda et Marie-Ange Fraser, (inst.) Jeanne Bordenave (inst.) Marie-Rose Fraser, (St-Prospere), Rose Lefebvre (St-Prospere), Justine Lafontaine, Blanche et Aline Carpentier, (St-Tite), Germaine Massicotte (St-Tite). MM. Lucien Fraser, Louis et Lucien Lafrance, Clair et Séverin Fiancéeur, Joseph et Gérard Bordenave, Albert T. Déry, Gérard Goulet, Armand Déry, Joseph Tessier, Conrad Ayotte et Georges Carpentier. Il y eut plusieurs parties de whist chant, musique. L'on se sépara tous joyeux emportant les meilleurs souvenirs de cette charmante soirée.

ST-LOUIS-DE-CHAMPLAIN M. le curé a dit "au revoir" à ses paroissiens dimanche dernier. Il dit partir dans le cours de la semaine pour un voyage de trois mois en Terre-Sainte et en Europe. C'est l'abbé J. B. Paquin qui le remplace durant son absence.

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES

SOUMISSIONS POUR BOIS DE CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Une douzaine de soumissions ont été présentées à MM. les marguilliers pour le bois de chauffage de l'église pour l'an prochain. Il s'agit de faire 10 cordes de bois franc (érable, merisier) dont 25 cordes de 2 pieds et 15 cordes de 15 pouces.

C'est la soumission de M. Jules Marchand qui a été trouvée la plus basse et choisie par les marguilliers. M. Marchand a soumissionné pour \$145.00.

—M. Camille Boucher a été l'heureux gagnant d'un prix au concours de devinettes qui parait tous les samedis sur le "Devoii" à la page des enfants.

—Tableau d'honneur dans nos écoles pour le mois de janvier. Ecole No 1: 1ère division: 1ère Lucienne Beaulieu 2ème division: 1ère Blanche Boucher 3ème division: 1ère Rita Vincent 4ème division: 1ère Antonio Lafrenière.

Ecole No 2: 1ère division: 1er Maurice Juneau 2ème division: 1er René Lafrenière 3ème division: 1er Lucien Juneau 4ème division: 1er Lucien Berthiaume.

SAINT-LEON MARIAGE On annonce pour le 18 février prochain le mariage de M. Pierre Boisvert fabricant de beurre à St-Léon avec Mlle Fébronia Bergeron fille de M. Georges Bergeron également de St-Léon. —Pas de cartes.

NAISSANCE M. et Mme Philippe Lesage font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille portant les noms de Marie-Philippa-Colette-Michelle. Parrain et marraine: M. l'abbé P. Lesage et Mme Ephrem Fréchette. Porteuse Mme Arthur B. Lesage.

NOTES PERSONNELLES Mme Arthur Plourde est allée voir son fils à la Pointe du Lac la semaine dernière.

—M. et Mme Léon St-Yves étaient de passage à Grand'Mère il y a quinze jours.

—M. l'abbé P.-Lesage accompagné de son frère M. Art. Lesage sont allés à St-Prospere la semaine dernière.

—M. Philippe Chevalier ainsi que Mme Georges Laperrière étaient en promenade la semaine dernière à St-Charles de Mandeville.

VISITEUR M. l'inspecteur Poitras a fait la semaine dernière, la visite des écoles dans la paroisse. Les résultats sont des plus satisfaisants.

HONNEUR AU MERITE A l'école du village dirigée par Mlles A. Duval et E. Paillé, le résultat des concours pour le mois écoulé est le suivant: Sixième année: Berthe Auger, Angéline Auger, Annie Plourde, Albertha St-Pierre, Germain Auger.

Cinquième année: Yvette Ferron, Estelle Lesage, Réal St-Louis, Lucille Paillé, Florida Arvisais.

Quatrième année: Aline Ferron, Jean Fleury, Rita Auger, Marie Legris, Marthe Martel.

Troisième année: Lionel Lesage, Georges Julien, Madeleine Ferron, Cécile Caillé, Rachel Julien, Arthur Caillé.

Seuxième année: Réginald Auger, Réal Legris, Léona Paillé, Ovide Lesage, Armand Plourde.

Première année: Léo-Paul St-Louis, Marguerite Fleury, Vital Paillé, Paul Auger, Benoît Paillé, Albertino Caillé. Nos félicitations.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE EDOUARD BUREAU, PRESIDENT Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute. Gros et Détail LIVRAISON A DOMICILE 148a, rue Notre-Dame. Téléphones: Bureau: 1508 Entrepôt: 437

ST-CHARLES-MANDEVILLE INCENDIE Vers la mi-janvier un incend

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

RAPPORT DU GERANT MUNICIPAL DE SHAWINIGAN

(De notre correspondant) Chutes Shawinigan, 10. — Le compte du revenu, au 31 décembre 1924, accuse un déficit de \$223.38 sur les dépenses totales, y compris les comptes accrues à date. Ceci est certainement une amélioration sensible sur le mois précédent, alors que le déficit s'élevait à \$3,471.68. Cette amélioration est surtout due au fait que durant le mois de décembre les divers départements de la Cité furent opérés avec un minimum de dépenses et, d'un autre côté, à la fin de ce mois furent crédités d'un dividende général sur les débetures non vendues et la partie du salaire du gerant payée par les compagnies. Nous devons noter aussi que dans le budget pour l'année 1924-1925, un montant de \$4031.00 avait été inscrit comme provenant des surplus des années précédentes, tandis que dans le compte d'ensemble du mois de décembre ce montant n'a pas été considéré, de sorte que si dans ce compte du revenu on avait inclus la partie de ce montant attribuable aux six premiers mois de l'année, nous aurions un surplus de près de \$2000.00. On peut donc être convaincu de l'excellente situation financière de la Cité.

Les recettes du mois de décembre, provenant de la perception des diverses taxes et des arrérages, ont rapporté la somme de \$59,402.43, tandis que des débetures ont été vendues pour un montant de \$6,237.00, faisant pour ce mois un total de recettes de \$65,640.03. D'un autre côté, les déboursés ne se sont élevés qu'à \$18,872.99, c'est-à-dire que durant ce mois il est entré dans le trésor de la ville \$16,767.04 de plus qu'il n'en est sorti. Au 31 décembre, la Cité avait en banque et en caisse le montant de \$127,070.60, tandis que le crédit des fiduciaires conjoints s'élevait à \$110,788.31.

Le compte du capital montre que presque toutes les appropriations des divers règlements d'emprunts ont reçu les crédits au cours de ce mois. Ceci est dû au fait que durant le mois de décembre nous avons réparti les crédits provenant du retour des sacs vides de ciment, en même temps que l'on a aussi réparti les dépenses pour les salaires en suspens et le compte des outils et équipements. Les principaux travaux en voie de construction durant le mois de décembre étaient l'aqueduc sur le Broadway, l'avenue des Cèdres et l'avenue Transmission, l'aqueduc sur l'avenue Cascades et les améliorations à la salle du Poste No 2. Une somme de \$112.51 a été en outre dépensée pour la construction d'un kiosque pour les charretiers à la gare du C. N. R.

Le total des dépenses au budget a été pour le mois de décembre de \$20,243.37 comparé à \$22,602.51 durant le mois précédent et à \$17,815.08 durant le mois de décembre 1923.

Sur le règlement d'emprunt No 197, au montant de \$211,600.00, une somme de \$12,300.00 de débetures a été rachetée depuis la date de son émission, en 1920, laissant ainsi un solde dû de \$199,300.00. Ce règlement, qui date de mai 1920, fut émis en séries pour une période totale de 40 ans, de sorte que les dernières débetures devaient payables en 1960, mais comme l'intérêt qui comportait ces dernières était de 5 1/2 %, l'on a pensé que l'on pourrait faire mieux quelques années après sous le rapport du taux d'intérêt. Il fut donc décidé que tout le solde dû sur ce règlement d'emprunt au premier mai 1925, soit \$199,300.00, serait remboursable à cette date. Il nous faudra donc, dans un avenir rapproché, prendre des mesures pour pourvoir à ce renouvellement et nous mettre ainsi en état de pourvoir rencontrer cette échéance sans retard.

Durant le mois de décembre, nous avons acheté de la Shawinigan Water & Power Co. un certain nombre de cordes de bois vert, érable et merisier, pour le prix de \$2.00 la corde; ce bois nous fut livré en longueur sur l'île Melville. Nous avons aussi acheté d'un M. Auger, de St-Gérard, 26 cordes de bois franc, de trois pieds de longueur, au prix de \$8.50 la corde livrée dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Dans le cours de ce mois, il fut signifié à la ville un jugement, en date du 24 septembre 1907, dans une cause de Dame Joséphine Lasalle vs la Corporation de la Ville de Shawinigan Falls. Dans cette cause, la Cité, par son procureur, Mre A.-E. Paquette, avait fait le délaissement d'un certain lopin de terre situé en face du lot partie numéro 627 sur la rue St-Marc. Il s'agissait donc, par la demanderesse, afin de prendre avantage de son jugement, lequel lui accordait un montant de \$531.00 avec intérêts, de faire vendre le lopin de terre en question. Après étude complète de l'affaire par le président du comité des finances, le secrétaire de la Cité et le gerant, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il s'agissait d'un morceau de terre faisant partie de la rue St-Marc et, suivant votre autorisation, nous sommes intervenus

pour empêcher cette vente. Comme résultat, nous avons pris arrangement avec le procureur de la demanderesse, et le tout fut réglé pour le montant de \$500.00 que la Cité a payé. La Cité se trouve donc maintenant propriétaire de ce morceau de terre.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

En décembre, 525 personnes ont visité la bibliothèque et 533 livres furent prêtés pour lecture à domicile.

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

Les dépenses totales du mois pour ce Département se sont élevées à \$2,177.02, compr. à \$911.37 pour le mois précédent et à \$1,563.98 en décembre 1923.

Le principal item de ce Département pour ce mois fut le paiement de l'assurance de la responsabilité publique pour les accidents qui peuvent arriver sur les trottoirs.

Travaux permanents Général—Salle Publique au Poste No 2.—Travaux commencés le 21 avril non terminés.

Divers—Aqueduc Avec Cascades—Commencé le 7 novembre—non terminé.

Réparations des filtres—Travaux commencés le 13 novembre, non terminés.

Bois des pauvres—Nous avons livré 21 1/2 cordes de bois d'un pied aux pauvres durant ce mois.

ENLEVEMENT DES VIDANGES

Les hommes préposés à ce service ont enlevé durant ce mois 421 tonnes de déchets, représentant à peu près 72 lbs per capita, comme suit:

Quartiers Nos 1 et 2: 292 voyages pesant environ 2000 lbs. Quartier No 3: 129 voyages pesant environ 2000 lbs.

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC

L'opération de ce Département a coûté la somme de \$1,622.69 durant le mois de décembre, contre \$2,185.30 en novembre dernier et \$1,471.62 en décembre 1923.

A part les dépenses ordinaires pour le salaire des mécaniciens et le pouvoir électrique, on a dépensé \$454.38 pour l'entretien du système d'eau, \$274.63 pour l'entretien des filtres et \$156.86 pour les bornes-fontaines.

Les pompes furent opérées comme suit:

Quantité totale d'eau pompée: 30,828,000 gallons; Quantité d'eau livrée à la Baie Shawinigan: 1,830,000 gallons; Service des incendies: 317,000 gallons; Quantité livrée pour usage domestique: 28,681,000 gallons; Noyenne par tête par 24 heures: 86.47 gallons.

D'après les analyses quotidiennes du Bureau Provincial d'Hygiène, 2 caisses sur 100 contenaient des coli-bactéries.

DEPARTEMENT DE POLICE ET SANTE

Les dépenses de ce Département se sont élevées en décembre à \$1550.51, comparé à \$1503.01 en novembre et à \$1624.77 en décembre 1923.

Les activités du Cnef de Police et des constables peuvent se résumer comme suit, à part la routine ordinaire de leurs attributions:

- Nombre d'appels à la police, sans arrestation 96
Personnes en état d'ivresse conduites à domicile 9
Arrestations pour ivresse... 3
Plaintes pour vols... 2
Mandats d'arrestation... 4
Mandats de perquisition... 1
Mendants sans permis... 4
Enfants trouvés et remis aux parents... 2
Prisonnier conduit aux Trois-Rivières... 1
Arrestation pour excès de vitesse... 1
Maisons placardées... 4
Perception de la taxe du marché
Quartiers No 1 et 2... \$16.50
Quartiers No 3... 1.60
Distribution du rapport du gerant... 1200

SANTE, HYGIENE ET INSPECTION SANITAIRE

Le Chef du Bureau d'Hygiène rapporte pour le mois de décembre 2 cas de scarlatine et un cas de diphtérie.

L'inspecteur sanitaire a fait en décembre 38 visites dans les différents états de bouchers et il a donné ses instructions en ce qui concerne l'entretien des instruments servant à dépecer la viande. L'inspecteur a également fait la visite des marchés et il n'a pas confisqué de viande durant ce mois.

Sur 14 échantillons de lait qui ont été prélevés de différents laitières, 13 ont donné des résultats satisfaisants à l'analyse bactériologique du gouver-

Notes Sociales de Shawinigan

M. et Mme Z. Beaudet, de Deschambault, sont en visite chez leur fille, Mme T. Parent.

M. Léon Filion est de retour de St-Tite des Caps où il est allé assister aux funérailles de sa mère.

Mlle Yvonne et Gabrielle Trudel et Jeannette Thelen, en promenade aux Trois-Rivières pour quelques jours.

M. Henri Dessaulles, de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. le notaire L.-P. Lalonde, de Grand'Mère, de passage en notre ville mercredi.

GROS INCENDIE A GRAND'MERE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 10. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1.40 hre nos pompiers furent appelés en hâte pour un incendie qui s'est déclaré à la propriété de M. Henri Trudel, restaurateur, située au coin des rues Ste-Catherine et St-Maurice.

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux de l'incendie, l'incendie s'était déjà propagé dans toute la maison qui était de bois. Nos pompiers travaillèrent ferme jusqu'au matin pour éviter une conflagration et pour essayer de sauver une partie de la structure de la bâtisse.

Rien n'a pu être sauvé du feu, ni les meubles, la lingerie ou les articles du magasin. Les pertes sont totales et se chiffrent à plusieurs milliers de dollars, en partie, seulement, couvertes par l'assurance.

Nos pompiers volontaires sans la conduite du Chef Benoit ont fait un travail de géant et digne de mention pendant l'incendie.

COURS PAR LE SERGENT OUMET

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 10. — M. le Sergent Raoul Oumet, instructeur de Culture Physique dans les Ecoles de notre ville vient d'organiser un Cours de Culture physique, parmi les membres du corps des zontaves de notre ville. Les exercices auront probablement lieu tous les vendredis soir dans les salles du Manège. Déjà une quarantaine de membres se sont inscrits pour ces cours, et nul doute que bon nombre d'autres les imiteront.

On ne peut évidemment trouver de meilleure préparation aux exercices réguliers de la compagnie qui commenceront dès la fin du cours. De plus, ceux qui suivront régulièrement ces cours passeront un examen devant un officier examinateur du Gouvernement et s'ils sont trouvés suffisamment préparés, ils recevront un diplôme de culture physique, Classe "B". Ce sera donc une préparation sérieuse aux grades et au commandement individuel et par groupe de cette compagnie.

DEPARTEMENT DE POLICE ET SANTE

Les dépenses de ce Département se sont élevées en décembre à \$1550.51, comparé à \$1503.01 en novembre et à \$1624.77 en décembre 1923.

Les activités du Cnef de Police et des constables peuvent se résumer comme suit, à part la routine ordinaire de leurs attributions:

- Nombre d'appels à la police, sans arrestation 96
Personnes en état d'ivresse conduites à domicile 9
Arrestations pour ivresse... 3
Plaintes pour vols... 2
Mandats d'arrestation... 4
Mandats de perquisition... 1
Mendants sans permis... 4
Enfants trouvés et remis aux parents... 2
Prisonnier conduit aux Trois-Rivières... 1
Arrestation pour excès de vitesse... 1
Maisons placardées... 4
Perception de la taxe du marché
Quartiers No 1 et 2... \$16.50
Quartiers No 3... 1.60
Distribution du rapport du gerant... 1200

SANTE, HYGIENE ET INSPECTION SANITAIRE

Le Chef du Bureau d'Hygiène rapporte pour le mois de décembre 2 cas de scarlatine et un cas de diphtérie.

L'inspecteur sanitaire a fait en décembre 38 visites dans les différents états de bouchers et il a donné ses instructions en ce qui concerne l'entretien des instruments servant à dépecer la viande. L'inspecteur a également fait la visite des marchés et il n'a pas confisqué de viande durant ce mois.

Sur 14 échantillons de lait qui ont été prélevés de différents laitières, 13 ont donné des résultats satisfaisants à l'analyse bactériologique du gouver-

AU CONSEIL MUNICIPAL

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 10. — Mercredi soir nos échevins se réunissent en assemblée régulière laquelle fut présidée, en l'absence de Son Honneur le Maire Dr J.-A. Dufresne, par M. l'échevin Elzéar Lavergne, élu provisoire pour les prochains trois mois au début de cette séance.

Les charretiers sont venus en délégation rencontrer nos administrateurs municipaux pour leur demander de ne pas accorder à MM. Carrier & Frère, propriétaires de taxis, de cette ville, la franchise qu'ils sollicitent pour une période de dix ans pour établir ici un service de transport des passagers au moyen d'autobus, suivant une proposition que ces messieurs ont présentée à la séance précédente du Conseil. Au nom de ses collègues, M. l'échevin Dessaulles a informé les charretiers que cette question avait été référée pour étude en comité privé et qu'elle n'a pas encore été prise en considération. Tous les intéressés seront en temps et lieu informés de la décision du Conseil à ce sujet.

Au sujet du coût d'entretien du kiosque des charretiers à la gare du C. N. R. M. le gerant Valiquette fait rapport que ce coût s'élevait approximativement à la somme de \$70.00 par année, comprenant le chauffage et l'éclairage du kiosque et le téléphone. Il fait également rapport qu'il y a actuellement en notre ville 22 maîtres charretiers et 43 conducteurs de voitures légères. A la demande des charretiers eux-mêmes, le Conseil décide alors d'augmenter le coût de leur licence annuelle de manière à ce que la ville puisse rembourser des dépenses d'entretien du kiosque en question. Ainsi tout charretier ou conducteur de véhicule servant au transport des passagers qui, d'après les articles 5 et 8 du règlement No 190 concernant les charretiers, était tenu de se procurer au bureau de la corporation une plaque de conducteur au prix de 1.00, devra à l'avenir payer pour cette même plaque \$2.75.

Le règlement 190 a été amendé en conséquence mercredi dernier, suivant avis de motion qui avait été donnée à l'assemblée du 23 janvier. Tout charretier, qu'il soit propriétaire de chevaux ou employé, doit chaque année, dans les premiers jours du mois de juillet, renouveler sa licence de conducteur, et d'après l'amendement sus-mentionné au règlement des charretiers il devra payer à l'avenir pour telle licence la somme de \$2.75.

LE SPORT A GRAND'MERE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 10. — Une des plus intéressantes et des plus enthousiastes parties de hockey pour la course au Championnat dans la Ligue de la Cité de Grand'Mère a été jouée sur notre patinoire locale, mardi soir dernier devant une foule considérable de nos amateurs entre les équipes Victoria et Voltigeurs. Le score final de 3 à 2 indique que la lutte fut très serrée et que la victoire fut chèrement payée par les Victoria, car ils eurent à faire la lutte à une équipe de plus fortes de la Ligue.

Du commencement à la fin de la partie le jeu fut des plus rapides, la glace et la température se prêtant favorablement aux patineurs. Il s'est fait des coups superbes de part et d'autres et le jeu fut exempt de toutes brutalités malgré, cependant, que quelques joueurs s'animèrent de temps à autres.

L'alignement fut le suivant:
Victoria Voltigeurs
Boisvert Buis Hogue
Fréchet Défense Barrette
Beaumont Défense Morrow
Normandin Centre Ricard
Gariépy Aile dr. Roy
Lacerte Aile g. Gasnon
Subs. A. Girard

Sommaire des points:
Première période
Pas de point.
Deuxième période
Voltigeurs—Roy 4.00
Victoria—Lacerte 8.55
Victoria—Beaumont 1.00
Victoria—Normandin 1.00
Troisième période
Voltigeurs—Barrette 2.00
Arbitre: M. Ern. E. Roberts.
Chronométrateur: M. R-D LaBrie.

La grande mascarade qui fut donnée sur notre patinoire locale ces jours derniers a réuni près d'une centaine de nos patineurs et patineuses sur la glace et tous portaient de très jolis costumes. Durant toute la soirée un joli programme de musique fut fort bien exécuté par la Fanfare Laurentide, sous la conduite de son chef dévoué M. Frank Meierbergen.

Les juges qui furent appelés à rendre les décisions pour l'événement des cadets aux plus jolis costumes furent: Messieurs Frank Gauthier et Geo. Bacher et MM. Frank Meierbergen et Geo. Bacher.

Les heureux gagnants des prix furent: Premier prix pour le plus joli costume; gagné par Mlle Orietta Doucet; deuxième prix, costume le plus original, gagné par Mlle Madeleine Girard; Mlle Anne Boyd reçut aussi une jolie prime pour son costume.

Chez les hommes M. A. Vincent gagna le premier prix pour le plus riche costume et M. C. Ulley gagna le prix pour le costume le plus original. M. Charlemagne Payette gagna le prix comme étant le meilleur patineur.

Chez les enfants les prix furent décernés à Mlle Rita McCarthy et M. Jimmy Flynn.

Une foule immense de spectateurs s'était massée sur les abords de notre patinoire pour mieux voir nos patineurs et il y avait des spectateurs venus de toutes les paroisses et villes des alentours.

LE SPORT A GRAND'MERE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 10. — Une des plus intéressantes et des plus enthousiastes parties de hockey pour la course au Championnat dans la Ligue de la Cité de Grand'Mère a été jouée sur notre patinoire locale, mardi soir dernier devant une foule considérable de nos amateurs entre les équipes Victoria et Voltigeurs. Le score final de 3 à 2 indique que la lutte fut très serrée et que la victoire fut chèrement payée par les Victoria, car ils eurent à faire la lutte à une équipe de plus fortes de la Ligue.

Du commencement à la fin de la partie le jeu fut des plus rapides, la glace et la température se prêtant favorablement aux patineurs. Il s'est fait des coups superbes de part et d'autres et le jeu fut exempt de toutes brutalités malgré, cependant, que quelques joueurs s'animèrent de temps à autres.

L'alignement fut le suivant:
Victoria Voltigeurs
Boisvert Buis Hogue
Fréchet Défense Barrette
Beaumont Défense Morrow
Normandin Centre Ricard
Gariépy Aile dr. Roy
Lacerte Aile g. Gasnon
Subs. A. Girard

Sommaire des points:
Première période
Pas de point.
Deuxième période
Voltigeurs—Roy 4.00
Victoria—Lacerte 8.55
Victoria—Beaumont 1.00
Victoria—Normandin 1.00
Troisième période
Voltigeurs—Barrette 2.00
Arbitre: M. Ern. E. Roberts.
Chronométrateur: M. R-D LaBrie.

La grande mascarade qui fut donnée sur notre patinoire locale ces jours derniers a réuni près d'une centaine de nos patineurs et patineuses sur la glace et tous portaient de très jolis costumes. Durant toute la soirée un joli programme de musique fut fort bien exécuté par la Fanfare Laurentide, sous la conduite de son chef dévoué M. Frank Meierbergen.

Les juges qui furent appelés à rendre les décisions pour l'événement des cadets aux plus jolis costumes furent: Messieurs Frank Gauthier et Geo. Bacher et MM. Frank Meierbergen et Geo. Bacher.

Les heureux gagnants des prix furent: Premier prix pour le plus joli costume; gagné par Mlle Orietta Doucet; deuxième prix, costume le plus original, gagné par Mlle Madeleine Girard; Mlle Anne Boyd reçut aussi une jolie prime pour son costume.

Chez les hommes M. A. Vincent gagna le premier prix pour le plus riche costume et M. C. Ulley gagna le prix pour le costume le plus original. M. Charlemagne Payette gagna le prix comme étant le meilleur patineur.

Chez les enfants les prix furent décernés à Mlle Rita McCarthy et M. Jimmy Flynn.

Une foule immense de spectateurs s'était massée sur les abords de notre patinoire pour mieux voir nos patineurs et il y avait des spectateurs venus de toutes les paroisses et villes des alentours.

Une partie de hockey fut jouée ces jours derniers entre une équipe de jeunes filles et une équipe de jeunes garçons sur la patinoire de Laurentide Skating Rink. Les jeunes filles ont vaincu leurs adversaires masculins par un score final de 3 à 1. Nos deux jeunes garçons ont donc subi un blanchissage en règle.

Le Conseil décide d'acheter de MM. Lamothe & Trépanier, un Nash touring spécial à 5 places, pour l'usage du chef de police, en remplacement de la machine que celui-ci a actuellement et qui a déjà plusieurs années de service à son actif. Le prix de l'automobile Nash est de \$1875.00, moins une somme de \$600.00 est allouée par MM. Lamothe & Trépanier pour la vieille machine. Le conseil avait reçu plusieurs soumissions, mais celle de MM. Lamothe & Trépanier, qui paraissent plus avantageuse, a été acceptée d'emblée.

Le rapport du gerant, M. J.-H. Valiquette, pour le mois de décembre 1924, est adopté à l'unanimité.

PRATIQUE DES POMPIERS

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 10. — Nos pompiers volontaires ont eu leur pratique régulière, lundi soir dernier suivie d'une assemblée de tous les membres de l'Association. On présenta à M. le Chef Benoit une magnifique pipe en reconnaissance de son dévouement pour l'Association.

M. H. Bourassa a été élu par l'Association membre du corps des pompiers volontaires de la ville en remplacement de M. J.-C. Beauséjour qui a donné sa résignation, dernièrement.

Pour laver les cheveux "à la garçonne"

Pour les têtes "bobbed" une mousse abondante tiède ou chaude, faite de savon Baby's Own donne un excellent "shampoo" qui coûte très peu.

L'arôme délicat de cet excellent savon reste longtemps dans la chevelure.
Savon Baby's Own
10c. cartons individuels.
"Le meilleur pour Bibé et pour Vous"

Chez les filles l'alignement se composait de Mme Ethan Holland, Mlle Germaine Chab t. Mlle Bella Gariépy, Mlle Edith G. dae, Mlle Edna H. Iebrou, Mlle Mary Derby, et Mlle Blanche Bronsard.

Chez nos garçons MM. A. Barrette, Henry Houde, Léo Grenier et Maurice Nicole formaient l'alignement.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Les points furent comptés par A. Bingle 1, J. Bingle 2, C. Ulley, 1 et G. Boyd 1.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Les points furent comptés par A. Bingle 1, J. Bingle 2, C. Ulley, 1 et G. Boyd 1.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Les points furent comptés par A. Bingle 1, J. Bingle 2, C. Ulley, 1 et G. Boyd 1.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Les points furent comptés par A. Bingle 1, J. Bingle 2, C. Ulley, 1 et G. Boyd 1.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Les points furent comptés par A. Bingle 1, J. Bingle 2, C. Ulley, 1 et G. Boyd 1.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Les points furent comptés par A. Bingle 1, J. Bingle 2, C. Ulley, 1 et G. Boyd 1.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Les points furent comptés par A. Bingle 1, J. Bingle 2, C. Ulley, 1 et G. Boyd 1.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Les points furent comptés par A. Bingle 1, J. Bingle 2, C. Ulley, 1 et G. Boyd 1.

Chez les visiteurs l'équipe se composait de: MM. G. Cruthfield, E. Anderson, N. Cruthfield, K. Bryneldsen, R. Hawkenen, R. Lindsay, C. Wisdom et J. Hughes.

Demandez Le TRÉ VERT "SALADA" Il est beaucoup plus délicieux que la meilleure qualité de thé japonais, le Young Hyson ou le Gunpowder. En vente partout. ECHANTILLON GRATIS DE TRÉ VERT SUR DEMANDE. "SALADA" MONTRÉAL.

L'Onguent de Moutarde Composé "Rexall" à 35c. Pour soulagement de Mal de Gorge, La Bronchite, Le Croup, Le Rhumatisme. LA PHARMACIE WILLIAMS 20-22 rue Hart. Tél. Nos 1 et 1134 Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolats "Liggetts"

UN MOT A PROPOS DE COCOA Comme breuvage quotidien pour la famille, le cocoa ne peut jamais être assez apprécié. Il est appétissant et nourrissant, et surtout facile à préparer. Nous avons toujours en mains les Cocoa Bakers, Fry's & Cowan et Victoria. Le Cocoa Instantané est de préparation très facile, vous n'avez qu'à ajouter de l'eau bouillante, de la crème et du sucre. Nous en avons aussi en sac que nous vendons à 2 lbs pour 25c. ULD. CARIGNAN Téléphone 122 Epicier-Licencié 22, rue Badeaux.

1200 TELEPHONE 120. KEATING & McRAE Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL NEW-YORK ET CHICAGO. 6 RUE HART, Les Trois-Rivières

FAITES NOUS L'HONNEUR D'UNE VISITE Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous nous montrons comment nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant. Essayez notre pain une fois et vous nous en donnerez des nouvelles. La Boulangerie Moderne Tél. 321 47, Volontaire.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle. Dr Ed. Buisson 20, -- rue Des Forges, -- 20 Les Trois-Rivières. Thomas Bournival, gerant.



### La Sainte Theresse de Gérard

Thérèse de Jésus, ô ma sainte adorée  
 Amante du Seigneur, colombe consacrée,  
 J'ai votre image enfin! Du jour où je connus  
 Votre vie admirable, et du jour où je lus  
 Ces ouvrages de vous où votre amour suprême  
 A fait naître un céleste poème  
 Je résolus d'avoir en ma possession  
 Vieil ou neuf, un portrait qui portât votre nom.  
 Le ciel enfin m'a fait trouver, une gravure  
 Comme je la voulais, d'une empreinte fort pure  
 Et donnant un dessin assez digne de vous.

7 Votre sainte figure  
 Est vivante de grâce et d'expression pure;  
 Elle est belle à passer devant vous tout un jour  
 Sans bouger; elle est belle à donner de l'amour;  
 Mais l'artiste, manquant de foi, n'a pas pris garde  
 Que vous y regardiez celui qui vous regarde,  
 Que les chrétiens priant tiennent les yeux baissés  
 Et que des yeux ouverts ne priaient point assez.

En la chambre où je vis, cellule toute nue,  
 Thérèse, vous voilà compagne devenue  
 D'un chrétien mal dépris de ce monde mortel  
 Et qui traîne du pied en marchant vers le ciel.  
 Vous voilà suspendue, ô ma chère peinture!

Thérèse, mon amour, reine de ma cellule,  
 Vous voyez bien souvent combien le front me brûle,  
 Et pècheur que je suis, qu'il m'arrive, le soir,  
 De haïsser devant vous mes yeux, de peur de voir  
 Vos angéliques traits qui font rougir ma face.  
 Car dans l'âme souvent telle chose se passe  
 Qui fait que l'on n'a pas assez de ses deux mains  
 Pour cacher son visage, et que des yeux sereins,  
 Le ciel pur, la beauté de toute la nature,  
 Une simple colombe à la blanche parure,  
 Tout cela nous tourmente, et qu'on semble avoir peur  
 De la douce innocence et de toute blancheur.

Quand j'aurai peur de vous, ma vierge, ô! je vous prie,  
 Détournez vos regards de mon âme flétrie;  
 Ne nous regardons plus l'un l'autre, seulement  
 Ménageons entre nous un accommodement.  
 Point de regards, c'est dit. En pareille occurrence  
 Vous m'aurez en pitié; moi, j'aurai confiance.  
 Et le béatifié blanc qui pend auprès de vous  
 Nous fera seul alors correspondre entre nous.  
 Vous y déposerez, en matière d'amour,  
 Un peu d'eau pour mon mal, de cette eau qui se donne  
 Aux âmes en faiblesse, et moi, nécessaireux,  
 Défaillant, je prendrai l'aumône dans ce creux.

Maurice de Guérin.  
 "Heures Lyriques"

### TEMPS DE BRUME

#### LES EPIDEMIES

LES PERIODES DE BRUME FROIDE COMME  
 nous en avons eues, le matin ou le soir,  
 ces jours derniers, sont les plus défavora-  
 bles qu'il soit pour la santé. Le  
 docteur Raoul Blondel, dans ses chro-  
 niques médicales, donne à ce sujet d'in-

une longue période et qu'elle donne son  
 caractère à la saison. Elle nous entoure  
 dès que nous quittons notre demeure,  
 et pénètre souvent même à l'intérieur  
 de celle-ci.

Sous son influence, on voit la plu-  
 part de nos tares organiques s'exalter, —  
 et nul, passé l'adolescence, n'en est tout  
 à fait exempt. D'autre part, un très  
 grand nombre de maladies infectieuses  
 et contagieuses, prennent, à cette  
 époque, un regain d'activité que tous  
 les médecins connaissent bien. C'est  
 l'heure des épidémies de grippe, de  
 pneumonie, de rougeole, d'angines, d'o-  
 tites, de scarlatine, de diphtérie,  
 c'est-à-dire de toutes les infections  
 qui pénètrent en nous par les voies  
 respiratoires. Par contre, la grande  
 chaleur active celles que nous contrac-  
 tons par les voies digestives, grâce  
 à la virulence accrue des germes qui  
 peuvent infecter nos aliments.

Ce qui confère à la brume cette  
 nocivité, c'est d'abord qu'elle aug-  
 mente exagérément l'humidité de l'at-  
 mosphère; c'est ensuite qu'elle consti-  
 tute, surtout dans les villes, un admi-  
 rable milieu de culture pour tous les  
 germes infectieux vivant dans l'air.

Qu'une atmosphère constamment hu-  
 mide soit nuisible à notre santé, le fait  
 n'est pas douteux; nul n'ignore qu'à  
 cette occasion se réveillent toutes les  
 névralgies, les douleurs rhumatismales,  
 la goutte, la sensibilité des vieilles cicat-  
 rices, et jusqu'aux maux de dents.  
 Quant au mécanisme de cette action  
 spéciale, il faut convenir qu'il est encore  
 très obscur, comme l'est elle-même,  
 d'ailleurs, la pathogénie de ces név-  
 ralgies et de ces douleurs. Les plus  
 récentes théories sur ce point, — et  
 rien n'annonce qu'elles seront défi-  
 nitives, — font intervenir l'équili-  
 bre humoral de notre tissu cellulaire,  
 cette sorte de ganache spongieuse, qui  
 est comme le ciment de tous nos appa-  
 reils organiques, et qui est le siège d'une  
 sorte de circulation passive en relation  
 avec le vaste réseau du système lymphati-  
 que. Les fonctions du foie, — il y en a  
 tant! — ne sont pas étrangères à la  
 structure de cette "humour" stagnante  
 ou circulante, selon ses quali-  
 tés. Il suffit d'une légère augmen-  
 tation de sa teneur en chlorure de So-  
 dium (plus encore peut-être en sodium  
 qu'en chlorure), pour que sa circulation  
 soit ralentie et que notre grand égot,  
 le rein, lui ouvre moins largement ses  
 portes. Cet état particulier du tissu  
 cellulaire engorgé est pour beaucoup  
 dans l'éclatement des douleurs et des  
 névralgies. Mais tout cela ne nous  
 montre pas clairement par où l'état  
 hygrométrique de l'air intervient ici.

Quand la pathogénie d'un état général  
 reste obscure, on incline naturellement  
 à mettre en cause le système nerveux;  
 comme il intervient dans tous nos ac-  
 tes, même ceux de la nutrition, on peut  
 toujours lui réserver une part de res-  
 ponsabilité sans risque de beaucoup se  
 tromper. On a donc avancé que le ralen-  
 tissement des fonctions de la peau, de  
 la perspiration cutanée, en particu-  
 lier, quand le temps est humide, pour-  
 rait bien intervenir sur ce déséquilibre  
 nerveux, car l'influence du fonctionne-  
 ment de la peau sur tout notre appareil  
 nerveux, en général, est certainement

très intéressants conseils.  
 "Ni le froid, même rigoureux, pour-  
 vu qu'il soit sec, écrit-il, ni la grande  
 chaleur, ne sont malsains en soi; et  
 d'ailleurs, de l'un comme de l'autre,  
 nous avons des moyens de nous pré-  
 server. La brume est toujours mal-  
 saine, non quand elle se montre occa-  
 sionnellement, pendant un jour ou  
 deux, mais quand elle s'installe pour

### Importance de L'Etude de la Géographie

Depuis quelques années, nous re-  
 marquons, peut-être, avec un peu  
 d'étonnement la place prépondérante  
 que la géographie tend à prendre dans  
 les divers programmes d'étude. C'est  
 de plein droit, qu'elle y entre, offrant  
 des connaissances du plus haut inté-  
 rêt pour tous les genres de vie.

En effet, cette science développe  
 l'esprit d'observation, l'imagination, la  
 raison, la mémoire; elle fait connaître  
 les différents pays du monde au point  
 de vue physique, politique et écono-  
 mique; elle apprend à aimer son propre  
 pays et à s'intéresser à tout ce qui  
 concerne. Aussi, ne faut-il pas s'éton-  
 ner que des esprits méthodiques comme  
 ceux qui composent le "Comité  
 catholique de l'Instruction publique"  
 lui aient réservé une place indépendante  
 dans les programmes scolaires. De ces  
 quelques remarques ressort l'importan-  
 ce de l'étude de la géographie.

De nos jours, où le commerce inter-  
 national et le mouvement colonial  
 mettent en rapports relations constan-  
 tes les divers pays; où les voyages  
 d'agrément et d'affaires sont passés  
 en habitude; où l'histoire et les chro-  
 niques quotidiennes du monde entier,  
 sollicitent par la presse, l'attention et  
 la curiosité de millions de lecteurs, une  
 connaissance sérieuse et plus approfondie  
 de la géographie est nécessaire à un  
 très grand nombre, elle est inutile à  
 personne.

Autrefois, on ne considérait la géo-  
 graphie que comme un auxiliaire de  
 l'histoire. Il ne faut pour cela jeter la  
 pierre à nos ancêtres! Ils n'en recon-  
 naissent pas l'utilité et alors, ne cher-  
 chaient pas de jour, ils n'avaient pas  
 besoin. Leurs jours s'écoulaient du  
 premier au dernier sur le petit coin de  
 terre où Dieu avait placé leur berceau  
 et ils ne se mettaient pas en peine de  
 savoir si au-delà de leur horizon, il y  
 avait d'autres pays et d'autres hommes.  
 Mais depuis, les nombreuses inven-  
 tions et les grandes découvertes; le  
 télégraphe, les chemins de fer, les ba-  
 teaux à vapeur, l'automobile, l'aéro-  
 plane, le radio ont bouleversé la so-  
 ciété et donné à tous la soif des voya-  
 ges au moins imaginaires.

Aussi, les progrès dans l'industrie et  
 le commerce ont marché de pair, avec  
 la connaissance plus approfondie de la  
 géographie. Le géographe, ayant appris  
 à connaître son pays avec ses richesses  
 et ses besoins, les productions des pays  
 étrangers et les ressources qu'il peut en  
 tirer, les produits qui leur manquent et  
 qu'il peut leur envoyer, possédant une  
 foule de connaissances qui lui seront uti-  
 les dans la vie soit pour le commerce  
 et l'industrie, soit pour la politique et  
 lui permettront de suivre avec plus  
 d'intérêt, les événements de l'histoire  
 contemporaine.

### L'AIR PUR EN HIVER

A cette saison de l'année il est bon  
 de nous rappeler qu'il nous faut du  
 bon air en hiver comme en été. Pen-  
 dant l'été nous passons presque tout  
 notre temps dehors et nous gardons  
 ouverte la fenêtre de notre chambre à  
 coucher; dans ces conditions, nous  
 nous trouvons à bénéficier de tout le  
 bon air dont nous avons besoin. A  
 l'automne et en hiver lorsquela tem-  
 pérature est froide et que les soirées  
 sont longues, nous passons la plus  
 grande partie de notre temps à l'in-  
 térieur, soit chez soi ou ailleurs.

Or, le bon air est une des condi-  
 tions de la santé. Une des causes de  
 l'augmentation des cas de mala-  
 dies contagieuses, et particulièrement  
 de la pneumonie, pendant  
 les mois d'hiver, c'est le manque  
 de bon air.

Pendant longtemps on a cru que  
 la viciation de l'air était due au  
 manque d'oxygène et à l'augmen-  
 tation de l'acide carbonique. Nous  
 savons maintenant que cette opi-  
 nion est erronée et que la viciation  
 de l'air dépend plutôt des condi-  
 tions physiques de l'air et non pas  
 de changements dans la composi-  
 tion chimique de l'air. On sait mainte-  
 nant que les conditions à remplir pour  
 avoir du bon air sont les suivantes:  
 Température et humidité convenables  
 ainsi que le mouvement de l'air. Lors-  
 qu'on cesse de marcher, on sent plus  
 la chaleur; c'est parce que l'air qui nous  
 enveloppe est sans mouvement. Un  
 éventail électrique met en mouve-  
 ment l'air qui nous entoure. Le vent  
 fait la même chose. Nous avons  
 ainsi le même résultat quand nous  
 nous promenons en automobile ou à  
 pied. Nous avons alors une sensa-  
 tion de bien-être par suite de l'éva-  
 poration de notre transpiration. Quand  
 l'air est frais et assez sec, l'évapo-  
 ration se fait très facilement.

Le meilleur air est l'air de dehors.  
 L'air de la nuit est bon. Dans nos  
 habitations il est facile de mainte-  
 nir le mouvement de l'air par l'ouver-  
 ture des fenêtres. Dans ces condi-  
 tions, l'air frais pénètre à l'intérieur  
 et circule partout. De plus, l'air que  
 nous y respirons est rarement trop  
 humide.

Pendant l'hiver on se guide pour  
 l'ouverture des fenêtres sur la tem-  
 pérature et sur le vent. Pendant le  
 jour il suffit d'ouvrir les portes, mais  
 durant la nuit nous devons dormir dans  
 le bon air. Pour cela nous devons ou-  
 vrir la fenêtre de la chambre à coucher  
 suffisamment pour que l'air dans la  
 chambre soit frais et en mouvement.

### Poids et Mesures

Mesure de Longueur

12 lignes	1 pouce
4 pouces	1 main
12 pouces	1 pied
3 pieds	1 verge
6 pieds	1 toise
5 1/2 verges	1 perche
40 perches	1 stade
8 stades	1 mille
3 milles	1 lieue
69 1/2 milles	1 degré
1760 verges ou 5280 pieds	1 mille
6075.81 pieds	1 mille marin

Mesure Carrée ou de Terre

144 pds carrés	1 pd carré
9 pds carrés	1 vg. carrée
30 1/2 verges c.	1 pc. carrée
10 perches	1 vergée
4 vergées	1 acre
640 acres	1 mille carré

Mesure Cubique ou Solide

1728 pouces	1 pied solide
27 pieds	1 verge solide
42 pieds	1 tonne solide
128 pieds	1 corde bois

Mesure de Capacité

4 roquilles	1 chopine
2 chopines	1 pinte
4 pintes	1 gallon
9 gallons	1 quartau
36 gallons	1 baril
63 gallons	1 barrique

Table de Monnaie Anglaise

4 farthings	1 denier
12 deniers	1 chelin
20 chelins	1 livre

Poids Avoir-du-Poids

8 drachmes	1 once
16 onces	1 livre
14 onces	1 stone
25 livres	1 quart. c.
28 livres	1 quart. a.
4 quarts	1 quintal
20 quintaux	1 tonne
2000 liv. c. an.	1 tonne
2240 liv. ang.	1 tonne

Mesure du Papier

24 feuilles	1 main
20 mains	1 rame

Mesure d'Arpenture

7.92 pouces	1 chaînon
100 chaînons	1 chaîne
1 chaîne	66 pieds
10 chaînes car.	1 acre

Mesure Sèche

2 chopines	1 pinte
4 pintes	1 gallon
2 gallons	1 peck
4 pecks	1 minot
36 minots	1 chaldron

Jours du Mois

Avril, juin, septembre et novembre	ont 30 jours.
Février seul en a 28.	Tous les autres en ont 31.
Mis l'année bissextile, arrivant en	fois tous les quatre ans, février prend
alors un jour de plus.	

Essence de Wintergreen, 5 grammes;  
 Teinture de quillaya, 1 gramme;  
 Eau, 1 litre.

Mélez  
 Ce mélange est un désinfectant  
 d'odeur agréable, ni irritant, ni toxique,  
 et qui, enfin, n'est point coûteux.

de l'Association des Instituts.

### Un Bon Conseil

DESINFECTATION DES RASOIRS ET  
 TONDEUSES

Essence de Wintergreen, 5 grammes;  
 Teinture de quillaya, 1 gramme;  
 Eau, 1 litre.

Mélez  
 Ce mélange est un désinfectant  
 d'odeur agréable, ni irritant, ni toxique,  
 et qui, enfin, n'est point coûteux.

de l'Association des Instituts.

disparu, si vous croyez en moi, sans  
 réserve?  
 — Vous avez toute ma confiance,  
 mon cher Elie, car vous m'avez per-  
 mis d'apprécier depuis longtemps  
 toute la bonté, toute la droiture de  
 votre cœur... et parce que je sens,  
 je suis sûr que vous m'aimez réelle-  
 ment. J'ai tant souffert de douter  
 de vous! Mais vous étiez un mystère  
 bien angoissant pour une pauvre pe-  
 tite ignorante comme moi.

Il l'interrompt avec un rire ému:  
 — Je le suis pour tous, même pour  
 mes parents et mes intimes. Mais vous,  
 mon premier et unique amour, vous,  
 dont je souhaite faire ma bien-aimée  
 confidente, je veux que vous me con-  
 naissiez, avec tous mes défauts, et mes  
 qualités... car, enfin, j'espère en avoir  
 quelques-unes, malgré tout le mal que  
 l'on dit de moi!

Et il parla de lui, simplement loyalement,  
 il montra l'enfant au cœur  
 ardent et à la grâce charmante, petit  
 souverain adoré de tous, l'adolescent  
 adulé et déjà sceptique, car il voyait  
 trop bien toutes les faiblesses humaines  
 et les railait sans pitié. Cette tendance  
 n'avait fait qu'augmenter en lui, lors-  
 que jeteur homme, il était devenu l'ido-  
 le du monde de la haute élégance, qui  
 oubliait l'impitoyable ironiste devant  
 le séduisant grand seigneur et l'écri-  
 vain au style enivrant.

L'éducation religieuse, très super-  
 ficieuse, reçue dans son enfance avait  
 été vite oubliée. Cependant, une em-  
 preinte en était restée dans cette  
 âme aux instincts très nobles et très  
 chevaleresques, et c'était à elle, plus  
 encore qu'à son orgueil d'homme fier  
 de sa force morale qu'Elie devait d'a-  
 voir échappé aux faiblesses et aux fau-  
 tes où s'enlisaient tant d'autres. Mais,  
 dans l'exagération de son scepticisme,

il en était arrivé à s'endurcir le cœur,  
 et à accorder au cerveau une place  
 prépondérante. L'orgueil s'était exalté  
 chez lui, entretenu par les adulations  
 dont il était l'objet, par la conscience  
 de sa supériorité morale et intellectuelle  
 Et, par une contradiction qu'il n'avait  
 jamais cherché à expliquer, cet homme  
 qui railait et méprisait le monde, vi-  
 vait continuellement dans son ambian-  
 ce, et se laissait complaisamment en-  
 censer, un sourire de sarcasme aux lè-  
 vres, par des thuriféraires idolâtres.

Les contrastes avaient toujours été  
 déconcertants chez lui. C'est qu'aucune  
 sérieuse éducation morale ne lui avait  
 jamais été donnée et qu'il avait poussé  
 au gré d'une nature très riche, sans au-  
 tre pli que son caprice. Son père était  
 mort jeune, sa mère n'avait vu d'abord  
 en lui que l'enfant délicieux qui flattait  
 sa vanité, et, plus tard, elle avait ad-  
 miré aveuglément l'adolescent dont la  
 volonté impérieuse et la haute in-  
 telligence la subjuguait. Lui, tout  
 enfant, l'avait devinée frivole et uni-  
 quement occupée d'elle-même; il s'était  
 toujours souvenu d'un soir où sa sœur  
 Eléonore, en proie à une fièvre ardente,  
 retenait de ses petites mains brûlantes  
 la robe de soie précieuse que portait la  
 marquise, venue pour jeter un coup  
 d'œil, avant de partir en soirée, sur  
 l'enfant que sa gouvernante lui avait  
 dit très malade. Mme de Ghilic avait  
 écarté brusquement les doigts d'Elé-  
 onore en s'écriant: "Cette petite est  
 insupportable! Surveillez donc un peu  
 ses gestes, fraulein! Et si vous croyez  
 le médecin nécessaire, faites-le venir.  
 Mais vous vous effrayez bien à tort,  
 certainement!"

(A CONTINUER)

FEUILLETON du "BIEN PUBLIC"

## ENTRE DEUX AMES

PAR M. DELLY

Voici qu'il entra, qu'il s'avançait  
 vivement, en homme qui a trouvé le  
 temps long.  
 — Ce pauvre bavard de lord Ger-  
 man m'a retenu indéfiniment au fu-  
 moir! J'avais cependant une telle hâte  
 de venir voir comment vous vous  
 trouviez!  
 — Mais je suis très bien, je vous assure!  
 J'aurais vraiment pu descendre pour  
 le déjeuner.  
 Il s'assit près d'elle, sur le petit  
 canapé où elle se trouvait, et lui prit la  
 main en la couvrant de ce regard si  
 profond et si doux qu'il avait pour elle  
 depuis quelque temps.  
 — Non, il valait mieux vous reposer  
 complètement. Cette existence, à la-  
 quelle vous n'êtes pas habituée, vous  
 fatigue, et je tiens essentiellement à  
 ce que vous vous soigniez. Le monde  
 ne vaut pas la peine que vous perdiez  
 votre santé pour lui. Maintenant  
 vous serez libre de quelque chose qui  
 vous fera plaisir. Ce matin j'ai eu une  
 longue conversation avec votre père.

Je l'ai sermonné, il m'a promis de ne  
 plus toucher à une carte. Cette promes-  
 se, je saurai la lui rappeler en temps  
 et lieu. Et j'ai obtenu également, sans  
 grandes difficultés, qu'il laisse Roland  
 suivre sa vocation.  
 — Vous avez réussi! Oh! qu'il va être  
 heureux, mon cher petit Roland! Com-  
 ment puis-je vous remercier, Elie?  
 — Je vais vous le dire, Valdez,  
 dit-il avec une grave douceur. Cette  
 nuit, quand je suis entré dans la pièce  
 où vous vous teniez avec ma mère et  
 Mme de Brayles, j'ai compris aussitôt,  
 en voyant votre physionomie, que l'on  
 venait de vous dire quelque chose de  
 grave... contre moi probablement.  
 Or, ce que je vous demande, c'est de  
 me témoigner une entière confiance,  
 en m'apprenant de quoi on m'accuse;  
 car j'ai le droit de me défendre.  
 — Vous avez raison et moi aussi,  
 je dois vous le dire. Mme de Brayles  
 venait de me rapporter des bruits o-  
 dieux qui ont couru... au sujet de la  
 mort de votre première femme, ache-  
 va-t-elle en baissant instinctivement

la voix.  
 — Et qu'en avez-vous pensé?  
 Il se penchait un peu, en plongeant  
 son regard ferme et droit, un peu  
 anxieux cependant, dans les grands  
 yeux bruns très émus.  
 — Oh! je ne l'ai pas cru un instant!  
 Jamais, Elie! Cela, jamais!  
 La protestation vibrante s'exprimait  
 dans sa voix, dans son regard,  
 dans le frémissement de toute sa person-  
 ne.  
 La physionomie d'Elie s'éclaira d'un  
 rayon soudain. Il se pencha  
 un peu plus encore et ses lèvres tou-  
 chèrent le front auroolé d'or foncé.  
 — Merci, ma bien-aimée! dit-il avec  
 ferveur. Je supporterai tout, sauf  
 de vous voir penser un seul instant que  
 je ne suis pas un honnête homme.  
 Mais dites-moi un mot... un mot seule-  
 ment! Valdez, pouvez-vous me  
 dire: "Je vous aime"?  
 — Devant l'immense tendresse du re-  
 gard qui l'implorait, les dernières  
 brumes du doute s'évanouirent. La  
 tête charmante s'inclina sur l'épaule  
 de M. de Ghilic et Valdez murmura:  
 "Je vous aime, mon Elie."  
 Ils demeurèrent longtemps ainsi,  
 dans l'enivrement de leur bonheur.  
 Les grandes joies sont profondes et  
 silencieuses. Et les baisers d'Elie  
 avaient plus d'éloquence que des pa-  
 roles, en ces premiers instants où ils  
 sentaient enfin leurs cœurs battre à  
 l'unisson.  
 — Voici seulement quelques jours  
 que vous me laissez lire un peu dans  
 ces chers yeux-là, murmura enfin Elie.  
 Avant, j'ignorais si j'avais enfin le  
 bonheur d'avoir conquis votre affec-  
 tion.  
 — Vous l'avez depuis longtemps...  
 depuis le commencement, je crois.  
 Mais... Oh! dites-moi, Elie, pourquoi

avez-vous eu cette attitude, pourquoi  
 m'avez-vous parlé ainsi le jour de notre  
 mariage? Je sais que j'ai eu tort ce  
 jour-là, que vous pouvez être froissé.  
 Mais si vous aviez songé à ma jeunesse  
 à mon inexpérience...  
 — Oui, je suis le coupable, le seul  
 coupable ma pauvre chérie! Mon or-  
 gueil s'est cabré à ce moment-là, il  
 a étouffé le cri de l'amour... car déjà  
 je vous aimais, Valdez, et je devais  
 vous le dire ce jour-là. Ensuite, c'est  
 l'orgueil toujours qui m'a dicté mon  
 odieuse conduite à votre égard, dans les  
 premiers mois de notre mariage. Non  
 ne protestez pas! C'était vraiment o-  
 dieux de vous délaisser, si jeune, et de  
 vous faire souffrir, simplement parce  
 que mon amour-propre masculin ne  
 voulait pas se plier à demander une  
 explication et à vous faire connaître  
 que vous étiez aimée. J'ai compris en-  
 fin mes torts, et je suis revenu près de  
 vous, résolu à conquérir votre affection,  
 en vous montrant que je puis être,  
 que je suis réellement un peu plus sé-  
 rieux que ne le font penser les apparen-  
 ces... et que j'ai un cœur — ce dont  
 vous doutiez peut-être aussi, Valdez.  
 — J'en ai douté longtemps, Elie,  
 je vous le dis franchement.  
 — Je vous en avais donné le droit.  
 Mais me trompé-je en pensant qu'il y  
 a eu autre chose?... que vous aviez été  
 prévenue contre moi?  
 Elle rougit, mais ne détourna pas  
 son regard de celui d'Elie.  
 — Oui, on vous a représenté à moi  
 sous des couleurs très noires, sous l'as-  
 pect du pire égoïste, incapable du moindre  
 attachement et n'en désirant pas de  
 ma part, du dilettante tout dis-  
 posé à ne voir en moi qu'un intéressant  
 sujet d'étude psychologique.  
 Les bais d'Elie enserrèrent plus é-  
 troitement la jeune femme, et elle

vit ses yeux étinceler d'irritation in-  
 tense.  
 — On a osé vous dire cela! Ma pauvre  
 petite aimée! Ah! je comprends,  
 maintenant, la crainte, la défiance  
 que vous m'avez inspirés! Mais quel est  
 le misérable auteur de cette perfidie?...  
 Valdez rougit plus fort encore en  
 murmurant:  
 — Je vous en prie, Elie, ne me deman-  
 dez pas cela! Je ne puis vous le dire.  
 Les yeux d'Elie étincelèrent de nou-  
 veau; il dit à mi-voix:  
 — Non, je ne demande rien... je  
 sais, maintenant.  
 Elle comprit à son accent, à l'ex-  
 pression de sa physionomie, qu'il  
 avait en effet tout deviné et que l'irri-  
 tation grondait en lui. D'un ton de  
 prière, elle demanda:  
 — Vous ne direz rien, Elie? Il faut  
 oublier et pardonner. Je le fais bien  
 volontiers, je vous assure, car je suis  
 si heureuse maintenant!  
 Il baisa les cheveux aux reflets d'or  
 en murmurant:  
 — Je ne suis pas si bon que vous,  
 ma Valdez! Oublier et pardonner  
 cela! Non, non!  
 — Vous le devez, Elie!  
 — Peut-être, à la longue... N'exi-  
 gez pas trop pour le moment d'un im-  
 parfait comme moi, ma chérie, ajouta-  
 t-il en souriant doucement aux grands  
 yeux pleins de reproche. Je vous promets  
 de ne rien dire, c'est tout ce que je  
 puis faire; et encore est-ce parce que,  
 malgré tout, je dois conserver le res-  
 pect filial. Quant à Robert, c'est  
 autre chose...  
 — Laissez-la, aussi, Elie!  
 — C'est impossible. Quand on trouve  
 un serpent venimeux sur sa route, il  
 faut l'écraser. Ne vous occupez donc  
 pas de cela, Valdez. Dites-moi plutôt,  
 si, maintenant, toute méfiance a bien

disparu, si vous croyez en moi, sans  
 réserve?  
 — Vous avez toute ma confiance,  
 mon cher Elie, car vous m'avez per-  
 mis d'apprécier depuis longtemps  
 toute la bonté, toute la droiture de  
 votre cœur... et parce que je sens,  
 je suis sûr que vous m'aimez réelle-  
 ment. J'ai tant souffert de douter  
 de vous! Mais vous étiez un mystère  
 bien angoissant pour une pauvre pe-  
 tite ignorante comme moi.  
 Il l'interrompt avec un rire ému:  
 — Je le suis pour tous, même pour  
 mes parents et mes intimes. Mais vous,  
 mon premier et unique amour, vous,  
 dont je souhaite faire ma bien-aimée  
 confidente, je veux que vous me con-  
 naissiez, avec tous mes défauts, et mes  
 qualités... car, enfin, j'espère en avoir  
 quelques-unes, malgré tout le mal que  
 l'on dit de moi!  
 Et il parla de lui, simplement loyalement,  
 il montra l'enfant au cœur  
 ardent et à la grâce charmante, petit  
 souverain adoré de tous, l'adolescent  
 adulé et déjà sceptique, car il voyait  
 trop bien toutes les faiblesses humaines  
 et les railait sans pitié. Cette tendance  
 n'avait fait qu'augmenter en lui, lors-  
 que jeteur homme, il était devenu l'ido-  
 le du monde de la haute élégance, qui  
 oubliait l'impitoyable ironiste devant  
 le séduisant grand seigneur et l'écri-  
 vain au style enivrant.

L'éducation religieuse, très super-  
 ficieuse, reçue dans son enfance avait  
 été vite oubliée. Cependant, une em-  
 preinte en était restée dans cette  
 âme aux instincts très nobles et très  
 chevaleresques, et c'était à elle, plus  
 encore qu'à son orgueil d'homme fier  
 de sa force morale qu'Elie devait d'a-  
 voir échappé aux faiblesses et aux fau-  
 tes où s'enlisaient tant d'autres. Mais,  
 dans l'exagération de son scepticisme,

# TROIS-RIVIERES EST VAINQUEUR DU NATIONAL

Le club local gagne par le score de 5 à 4, contre les porte-couleurs de l'Association Canadienne française de Montréal.

## PAS DE PUNITION

Trois-Rivières et National se sont rencontrés, hier soir, ici, dans une partie régulière de la ligue de l'Est et le club local a gagné haut la main malgré un score final contesté.

La partie fut très intéressante et les deux clubs donnèrent une belle exhibition de notre jeu national se servant du jeu d'ensemble avec une efficacité plus qu'ordinaire et jouant la première partie de cette ligue où il ne fut pas administré une seule punition.

Henri Gauthier du Cap de la Madeleine, arbitra la joute et se montra impartial et connaisseur.

Trois-Rivières eut l'avantage des premières minutes du jeu et déclara complètement le National au cours de la première période.

Le club local durant cette première partie de la joute se montra entièrement supérieur au club visiteur et ce n'est que le beau travail de Gervais dans les buts du National qui empêcha le compte de monter plus haut.

Dans la seconde période, le National se mit à jouer avec système et grâce au travail supérieur de Pédénaut réussit à prendre Hamel en défaut deux fois tandis que les nôtres comptaient le même nombre de points contre les visiteurs.

Dans la dernière période Trois-Rivières eut l'avantage au début mais le National termina la partie en ouragan et vint à un point près d'égaliser le compte.

Le jeu donné par les deux équipes, hier soir, est un exemple de ce qu'il devrait toujours être dans la ligue de l'Est. Pas une seule punition ne fut donnée et pas un seul joueur en mérita une. La brutalité était complètement absente du tempérament des joueurs des deux équipes qui jouèrent pour la rondelle au lieu de jouer pour l'homme.

Fred Béchard capitaine du club local n'a pu jouer, hier soir, à la suite d'une blessure grave au genou. Il fut remplacé par Chamailard sur la défense et Lacroix et Rouleau furent employés surtout pour faire repousser Gariépy et Gagnon. Quenneville et Richardson furent nos deux seuls joueurs à rester soixante minutes sur la glace.

Quenneville a joué une partie excessivement brillante tant sur l'offensive que sur la défensive. Il compta trois des points du club local grâce à la manière adroite avec laquelle il fonda sur le rebond, des lancers de ses coéquipiers.

Gagnon compta deux points et joua sans donner trace de fatigue. Gariépy fut très effectif et il aurait dû compter plusieurs points si ce n'était été du travail superbe de Gervais dans les buts du National.

Pédénaut fut le plus brillant de tous les joueurs du National. Il compta trois points et pava le chemin pour le quatrième qui fut compté par Lépine. Dufresne joua sa meilleure partie de la saison.

## PREMIERE PERIODE

La partie débuta à une allure rapide malgré l'état raboteux de la glace qui faisait rouler la rondelle. Elle était très dure, dépendant et les joueurs pouvaient se promener en grande vitesse.

Gariépy fut le premier à mettre en danger les buts de Gervais lorsqu'il lança après une belle montée.

Pédénaut monte et passe à Sauvé qui lance faiblement sur Hamel. Gariépy manque une passe de Chamailard en face des buts de Gervais à cause de l'état de la glace. Gariépy revient et traverse la défense pour voir son lancer bloqué par Gervais. Gagnon essaie le rebond mais il passe par dessus la rondelle.

Trois-Rivières joue avec système et se montre supérieur au National tant sur l'attaque que sur la défense.

Richardson monte et passe à travers la défense. Il lance sur Gervais et Quenneville lance le rebond dans le filet au bout de dix minutes de jeu.

Le jeu se continue et Trois-Rivières se montre de beaucoup supérieur au National. Gervais arrête des coups impossibles de Quenneville, Gariépy et Gagnon qui n'ont pas beaucoup de difficulté à passer à travers la défense.

Quenneville monte et étudie tous ses adversaires. Il lance et la rondelle semble passer à travers du filet dans le coin, presque à terre. Le jeu se continue et lorsque finalement l'arbitre arrête le jeu, le juge des buts déclare que la rondelle n'a pas pénétré le filet.

Le juge du jeu n'accorde pas le point malgré les protestations de la foale. Après examen des buts on découvre que le filet est brisé là où aurait pu passer la rondelle mais il est trop tard et le juge des buts n'accordant pas le point, il n'est pas compté.

Dufresne monte et lance sur Hamel qui bloque et Campbell essaie le rebond mais sans succès.

Gariépy monte et passe à Quenneville seul devant Gervais et celui-ci arrête la rondelle. Le National attaque à quatre hommes et Richardson parvient à s'échapper. Au moment d'étudier Campbell qui est seul dans la défense, Ri-

chardson passe à Gagnon qui a tôt fait de déjouer Gervais.

Trois-Rivières continue à attaquer et Gariépy est sur le point de compter lorsque la cloche annonce la fin de la première période.

Trois-Rivières 2 - National 0.

## SECONDE PERIODE

Le jeu se maintient au centre de la glace au début de cette période. Gariépy parvient à éluder les avant et passe à Gagnon qui a la voie libre et compte le troisième point du club local.

Le National semble tout à coup sortir de sa torpeur et se met à attaquer avec ensemble. Les passes se succèdent et Hamel est appelé à bloquer plusieurs lances dangereuses de Dufresne et Pédénaut.

Au bout de trois minutes Dufresne monte et passe à Pédénaut qui étudie la défense et lance dans le coin du filet pour compter le premier point du National.

Quarante seconds plus tard Pédénaut monte et passe à Sauvé qui lance sur Hamel mais Pédénaut compte un second point sur le rebond.

Le score est maintenant de 3 à 2 pour le club local et celui-ci attaque à son tour avec une énergie nouvelle. Les locaux manquent plusieurs belles chances devant les buts du National car Gervais joue une partie superbe dans ses buts.

Pédénaut fait un bel essai mais voit son lancer arrêté par Hamel. Gariépy et Gagnon se distinguent par de belles montées mais Gervais est solide.

Campbell monte et lance avec une force terrible et Hamel a beaucoup de difficulté à bloquer. Quenneville monte et lance en arrivant aux défenses. Gervais bloque mais Quenneville le prend en défaut sur son propre rebond.

Richardson fait une belle montée et passe à Quenneville qui lance et tous deux essaient de compter sur le rebond. Il s'en suit une mêlée et quatre ou cinq joueurs s'empilent dans les buts du National. Sauvé sauve la situation en prenant la rondelle dans ses mains.

Le National attaque avec ensemble et Lacroix remplace Chamailard brise une attaque dangereuse de trois avant des visiteurs.

La seconde période se termine avec le compte 4 à 2 en faveur du Trois-Rivières.

## TROISIEME PERIODE

Le jeu est plus lent au début de la dernière session car l'état de la glace commence à avoir son effet sur les joueurs.

Gagnon se signale par une belle montée et il passe à Quenneville qui se trouve seul devant Gervais. Celui-ci bloque un lancer extrêmement difficile.

Gariépy déjoue tous ses adversaires et voit son lancer bloqué par Gervais qui fait un arrêt sensationnel.

Richardson monte et contourne la défense pour lancer sur Gervais. Quenneville prend le rebond et compte le cinquième point du Trois-Rivières après sept minutes de jeu.

Trois-Rivières continue à attaquer malgré une avance de trois points et Gervais travaille ferme dans ses buts. Dufresne tente de compter sur le rebond de son propre lancer; mais Hamel est trop vil. Gariépy déjoue habilement tous les visiteurs mais Gervais sauve encore la situation.

Pédénaut, Dufresne et Sauvé montent en combinant et une mêlée se fait dans les buts de Hamel qui est pris en défaut par Pédénaut après cinq minutes de jeu.

Le jeu devient plus rapide et Quenneville se met à évider par un travail acharné. Dufresne vient à un cheveu de compter lorsqu'il lance à travers des jambes de la défense, mais Hamel voit la rondelle à temps.

Richardson monte et contourne la défense pour lancer sur Gervais. Il a une belle chance sur son rebond mais il l'envoie à côté des buts.

Lépine et Pédénaut montent en combinant et après deux lancers que Hamel bloque, Lépine parvient à compter mettant le compte 5 à 4 en faveur du Trois-Rivières.

Il ne reste plus que cinq minutes à jouer et les deux clubs attaquent incessamment. Gariépy monte et est bloqué par Gaudreault. Tous deux tombent mais ils échappent à des blessures graves.

Pédénaut monte et se trouve seul avec Hamel qui bloque. Lépine fait un gros travail et tien le club local près des buts de Hamel mais la cloche sonne avant qu'aucun autre point ait été compté.

Trois-Rivières a gagné et se maintient en seconde position.

National Trois-Rivières - Hamel

Gervais Buts Richardson  
Campbell Défense Chamailard  
Pédénaut Défenses Chamailard  
Sauvé Centre Gariépy  
Dufresne Aile dr. Gagnon  
Gaudreault Aile g. Quenneville  
Lépine Subs. Lacroix  
Lalonde Rouleau  
Rigel

Arbitre: Henri Gauthier.  
1ère période  
1.—Trois-Rivières—Quenneville 10.15  
2.—Trois-Rivières—Gagnon 8.35

2ème période  
3.—Trois-Rivières—Gagnon 1.00  
4.—National—Pédénaut 3.15  
5.—National—Pédénaut 0.40  
6.—Trois-Rivières—Quenneville 10.40

3ème période  
7.—Trois-Rivières—Quenneville 6.50  
8.—National—Pédénaut 5.10  
9.—National—Lépine 3.00  
Score final: Trois-Rivières 5; National 4.

# CHEZ LES IMPRIMEURS

L'équipe du Nouvelliste Blanc a triomphé dans deux parties sur trois contre l'équipe de Turcotte et Bergeron. O. Héroux fut le seul à jouer plus de 500. Par cette victoire double, le Nouvelliste Blanc améliore sa position dans la Ligue des Imprimeurs.

Voici le résultat détaillé de ces parties.

TURCOTTE & BERGERON			
Bergeron L.	137	149	143-429
Boisvert	120	139	143-402
Turcotte	162	142	150-451
	419	430	436-1285

LE NOUVELLISTE BLANC			
Paradis	102	122	121-345
Côté	147	141	117-445
Héroux	139	172	190-501
	388	435	468-1291

POSITION DES CLUBS			
Nouveliste Blanc...	17	10	629
Bien Public	15	12	555
Turcotte & Bergeron	13	14	481
Nouveliste Violet	9	18	333
Samedi 14 février: Bien Public vs Turcotte & Bergeron.			

UN RECORD			
Revelstoke 6.	— Les centaines d'amateurs de sports d'hiver qui sont venus de toutes parts assister aux fêtes du grand carnaval annuel commencé mercredi 4 février, ont été témoins du plus sensationnel exploit dont fassent mention les annales du Ski, tant amateur que professionnel. Lors du concours de sauts tenu mercredi après-midi, Nels Nelson, champion amateur du Canada, a brisé tous les records dans un saut extraordinaire de 210 pieds de longueur. Le record mondial professionnel établi ici en 1921 par Henry Hill, de Détroit, est ainsi battu par 11 pieds. Nels Nelson, qui se trouvait pour l'occasion en superbe condition, avait, six minutes auparavant, réussi un saut de 212 pieds, brisant le per la le record mondial amateur de 202 pieds, établi l'an dernier à Revelstoke par Hans Ranson, du Colorado.		
Pour son grand saut de 210 pieds, Nelson quitta le tremplin à une vitesse de 130 milles à l'heure. Le spectacle qui présentait cette forme humaine lancée presque tête première dans l'espace, tel un bolide, était tout simplement merveilleux. Lorsqu'il laissa le tremplin, tête baissée pour éviter la trop grande pression de l'air, le visage du champion touchait presque la pointe de ses skis. Au moment où il atteignit le sommet de sa trajectoire, son corps oscilla un peu sur un côté et l'ur, de ses skis tomba à angle droit avec la direction qu'il suivait. Il parvint cependant à reprendre son aplomb et put effectuer un atterrissage parfait, malgré sa chute perpendiculaire de 140 pieds. Les experts en matière de ski, réunis ici à l'occasion du carnaval, ne croient pas qu'il soit jamais possible de briser le record de Nelson.			
Le nouveau champion du monde est âgé de trente ans. Il est déjà depuis plusieurs années à l'emploi du Pacifique Canadien comme secrétaire.			

Le jeu se maintient au centre de la glace au début de cette période. Gariépy parvient à éluder les avant et passe à Gagnon qui a la voie libre et compte le troisième point du club local.

Le National semble tout à coup sortir de sa torpeur et se met à attaquer avec ensemble. Les passes se succèdent et Hamel est appelé à bloquer plusieurs lances dangereuses de Dufresne et Pédénaut.

Au bout de trois minutes Dufresne monte et passe à Pédénaut qui étudie la défense et lance dans le coin du filet pour compter le premier point du National.

Quarante seconds plus tard Pédénaut monte et passe à Sauvé qui lance sur Hamel mais Pédénaut compte un second point sur le rebond.

Le score est maintenant de 3 à 2 pour le club local et celui-ci attaque à son tour avec une énergie nouvelle. Les locaux manquent plusieurs belles chances devant les buts du National car Gervais joue une partie superbe dans ses buts.

Pédénaut fait un bel essai mais voit son lancer arrêté par Hamel. Gariépy et Gagnon se distinguent par de belles montées mais Gervais est solide.

Campbell monte et lance avec une force terrible et Hamel a beaucoup de difficulté à bloquer. Quenneville monte et lance en arrivant aux défenses. Gervais bloque mais Quenneville le prend en défaut sur son propre rebond.

Richardson fait une belle montée et passe à Quenneville qui lance et tous deux essaient de compter sur le rebond. Il s'en suit une mêlée et quatre ou cinq joueurs s'empilent dans les buts du National. Sauvé sauve la situation en prenant la rondelle dans ses mains.

Le National attaque avec ensemble et Lacroix remplace Chamailard brise une attaque dangereuse de trois avant des visiteurs.

La seconde période se termine avec le compte 4 à 2 en faveur du Trois-Rivières.

Le jeu devient plus rapide et Quenneville se met à évider par un travail acharné. Dufresne vient à un cheveu de compter lorsqu'il lance à travers des jambes de la défense, mais Hamel voit la rondelle à temps.

Richardson monte et contourne la défense pour lancer sur Gervais. Il a une belle chance sur son rebond mais il l'envoie à côté des buts.

Lépine et Pédénaut montent en combinant et après deux lancers que Hamel bloque, Lépine parvient à compter mettant le compte 5 à 4 en faveur du Trois-Rivières.

Il ne reste plus que cinq minutes à jouer et les deux clubs attaquent incessamment. Gariépy monte et est bloqué par Gaudreault. Tous deux tombent mais ils échappent à des blessures graves.

Pédénaut monte et se trouve seul avec Hamel qui bloque. Lépine fait un gros travail et tien le club local près des buts de Hamel mais la cloche sonne avant qu'aucun autre point ait été compté.

Trois-Rivières a gagné et se maintient en seconde position.

National Trois-Rivières - Hamel

Gervais Buts Richardson  
Campbell Défense Chamailard  
Pédénaut Défenses Chamailard  
Sauvé Centre Gariépy  
Dufresne Aile dr. Gagnon  
Gaudreault Aile g. Quenneville  
Lépine Subs. Lacroix  
Lalonde Rouleau  
Rigel

Arbitre: Henri Gauthier.  
1ère période  
1.—Trois-Rivières—Quenneville 10.15  
2.—Trois-Rivières—Gagnon 8.35

2ème période  
3.—Trois-Rivières—Gagnon 1.00  
4.—National—Pédénaut 3.15  
5.—National—Pédénaut 0.40  
6.—Trois-Rivières—Quenneville 10.40

3ème période  
7.—Trois-Rivières—Quenneville 6.50  
8.—National—Pédénaut 5.10  
9.—National—Lépine 3.00  
Score final: Trois-Rivières 5; National 4.

# L'HON. LEMIEUX DANS LE DEUIL

Mlle Marie-Marthe-Lemieux est décédée dimanche matin à Ottawa

## FUNERAILLES DEMAIN

Ottawa, 9.—Mademoiselle Marie-Marthe Lemieux, fille bien-aimée de l'hon. et de Madame Rodolphe Lemieux est décédée paisiblement à Ottawa dimanche matin, après une longue maladie. Elle naquit à Montréal en 1898 et fit de brillantes études au couvent du Sacré-Coeur du Sault-au-Récollet.

La défunte était sœur aînée du lieutenant Roddy Lemieux, C. M., tombé glorieusement au champ d'honneur, en France et de Madame Clothilde Lemieux de la Congrégation des Ursulines des Trois-Rivières.

Depuis que cette nouvelle est connue du public, l'honorable M. Lemieux a reçu de nombreux témoignages de sympathies. Son Excellence le Gouverneur-Général s'est empressé de lui faire part de l'expression de ses vives condoléances. Sa Grandeur Mgr. Emond et plusieurs membres du clergé sont allés lui rendre visite.

Toute la journée de dimanche les collègues de l'honorable M. Lemieux sont venus à tour de rôle s'unir à lui dans sa douleur.

Sa Grandeur Mgr. Emond chantera le service funèbre et Mgr. Ross, évêque de Gaspé, restera à Ottawa pour les funérailles.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

# LA FIN DU MONDE N'EST PAS ARRIVEE

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

A New York des curieux se sont rendus à Long Island, quartiers-généraux de ces illuminés, pour repaire leur curiosité. Mais leurs rires, leurs quolibets, leurs bons mots ne les ont pas distraits dans la sainteté de leur veille, la dernière des temps.

New-York, 7.—Sars s'occupe des quotidiens des "moyens", un bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants attendaient avec patience hier soir la fin du monde. Ce sont les disciples d'une illuminée, Mme Rowan, de Los-Angeles, et à minuit, disaient-ils, le Sauveur devait descendre sur la terre pour la deuxième fois, pour présider à la création d'un monde nouveau. On ne s'entend pas bien sur l'heure exacte, mais tous croient fermement qu'ils sont mystérieusement transportés sur une montagne, à San Diego, Cal., du sommet de laquelle ils pourront contempler l'imposant spectacle de la fin des temps. Puis, par un voyage de sept jours, avec arrêts de route dans diverses planètes pour prendre de la nourriture, ils se rendraient au ciel.

# DE NOUVELLES PROTESTATIONS DES AUDITEURS

Ils accusent les Canadiens de vouloir contrôler le marché

## APPEL AU CONGRES

New-York, 6.—Le congrès de l'American Pulp and Paper Association a adopté hier des résolutions protestant contre le projet de taxe d'exportation par le Canada sur le bois de pulpe.

Une résolution recommande aux membres de l'association d'employer tous leurs efforts auprès de leurs représentants à Washington afin que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour protéger l'industrie de la pâte de bois et du papier aux Etats-Unis.

Le Dr. Hughes P. Baker, secrétaire de l'association, a déclaré que le projet était le fait de capitalistes égoïstes au Canada et non une mesure de préservation forestière.

"La raison de cette taxe d'exportation, dit-il, taxe qui équivaudrait à un embargo, c'est que les fabricants canadiens de pâte de bois et de papier veulent garder au Canada le quart de la production canadienne de bois de pulpe que nous achetons actuellement. Ce bois est coupé sur les terres de colons et de cultivateurs et sur les domaines que nos populations d'usines ont achetés ou loués au Canada.

"Nous protestons contre ce projet de taxe pour la raison qu'à notre avis, elle est destinée à embarrasser, les consommateurs américains et à obtenir le contrôle du marché américain du papier. Nous demandons à notre gouvernement de reconnaître ce fait."

On recommanda aux délégués de créer des forêts de démonstration dans tous les Etats où l'on fabrique du papier, afin d'instaurer des programmes d'Etat pour la protection des forêts, conformes à la politique nationale.

M